



25 novembre 2024

Les étudiant·es internationaux·ales dans les universités québécoises

Portrait de la situation

Rédaction et analyse

Olivier Grondin,
Professionnel de recherche à l'analyse de données

Révision

Nil Ataogul
Conseillère à la mobilisation et aux relations de travail

Madeleine Pastinelli
Présidente

Finn Makela
Vice-président

© Fédération québécoise des
professeures et professeurs d'université
19, rue Le Royer Ouest #400
Montréal (Québec) H2Y 1W4
fqppu.org

Sommaire

- Dans le contexte où le gouvernement du Québec manifeste l'intention de restreindre les possibilités d'accueil d'étudiant·es internationaux·ales des universités de manière variable selon différents critères, il apparaît opportun de mieux connaître l'évolution récente de leur nombre et de circonscrire leur poids relatif dans chaque institution.
- Les étudiant·es internationaux·ales constituent une source de financement important pour les universités québécoises, particulièrement en ce qui concerne les universités anglophones (McGill, Bishop's et Concordia), mais également à l'UQAC, l'ENAP et l'UQTR.
- Par-delà leur contribution financière, au cours des dernières années, le recrutement d'effectifs internationaux a permis de compenser la diminution des autres effectifs étudiants contribuant à la stabilité de l'offre de programmes universitaires. Cet effet de stabilisation apparaît comme particulièrement important au sein des universités du réseau de l'UQ. Un effet de compensation (baisse de l'effectif non-international compensé en tout ou en partie par une hausse de l'effectif international) est présent dans la moitié des universités québécoises.
- Les revenus provenant des frais déréglementés représentent plus du tiers des revenus universitaires provenant des étudiant·es pour les universités Bishop's, Concordia, McGill, de même que pour l'UQAC et l'ENAP et ils représentent plus de 5% des revenus totaux de ces mêmes universités, ainsi que de l'UQTR.
- À l'automne 2023, 7 universités avaient plus de 20% de leur population étudiante qui provenait de l'international (Bishop's, Concordia, McGill, Polytechnique, l'ETS, l'INRS et l'UQAC).
- Contrairement à l'impression qui peut se dégager du discours médiatique ambiant, l'augmentation de l'effectif étudiant international depuis l'automne 2019 s'est fait presque exclusivement au sein des universités francophones (93,4% de l'augmentation de l'effectif étudiant international au cours de cette période).

- Un resserrement des règles en ce qui concerne l'admission d'étudiant·es internationaux·ales au niveau universitaire risque d'avoir un effet dévastateur et imprévisible sur de nombreux programmes, plus particulièrement ceux des universités du réseau de l'UQ.

Recommandations

- Vu le rôle important que jouent les étudiant·es étranger·ères afin d'assurer la vitalité des universités et de la recherche universitaire québécoise, le gouvernement du Québec devrait veiller à protéger et garantir le pouvoir de recrutement et d'attraction des universités québécoises. Pour ce faire, il devrait :
 - Garantir aux universités un plancher de sélection au sein du programme des étudiants étrangers qui permette de maintenir, voire d'accroître l'effectif étudiant international universitaire;
 - Exclure les universités du pouvoir d'encadrement au nouvel article 52.1 du projet de loi 74, *Loi visant principalement à améliorer l'encadrement relatif aux étudiants étrangers*.

Table des matières

SOMMAIRE	2
RECOMMANDATIONS	3
TABLE DES MATIÈRES	4
INTRODUCTION	6
1 ENSEMBLE DES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES	8
Évolution de l'effectif étudiant	8
Incidence financière	10
Conclusion partielle	12
2 UNIVERSITÉS À CHARTE ANGLOPHONES	13
2.1 Université Bishop's	13
Évolution de l'effectif étudiant	13
Incidence financière	14
2.2 Université Concordia	16
Évolution de l'effectif étudiant	16
2.3 Université McGill	19
Évolution de l'effectif étudiant	19
Incidence financière	20
3 UNIVERSITÉS À CHARTE FRANCOPHONES	22
3.1 Université de Montréal	22
Évolution de l'effectif étudiant	22
Incidence financière	23
3.2 HEC Montréal	25
Évolution de l'effectif étudiant	25
Incidence financière	26
3.3 Polytechnique Montréal	27
Évolution de l'effectif étudiant	27
Incidence financière	28
3.4 Université Laval	30
Évolution de l'effectif étudiant	30
Incidence financière	31
3.5 Université de Sherbrooke	32
Évolution de l'effectif étudiant	32
Incidence financière	33
4 ÉTABLISSEMENTS DU RÉSEAU DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC	34
4.1 Université du Québec à Montréal (UQAM)	34
Évolution de l'effectif étudiant	34

Incidence financière	35
4.2 Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)	37
Évolution de l'effectif étudiant	37
Incidence financière	38
4.3 Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)	39
Évolution de l'effectif étudiant	39
Incidence financière	40
4.4 Université du Québec à Rimouski (UQAR).....	42
Évolution d de l'effectif étudiant	42
Incidence financière	43
4.5 Université du Québec en Outaouais (UQO).....	44
Évolution de l'effectif étudiant	44
Incidence financière	45
4.6 Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT).....	46
Évolution de l'effectif étudiant	46
Incidence financière	47
4.7 Institut national de la recherche scientifique (INRS).....	48
Évolution de l'effectif étudiant	48
Incidence financière	49
4.8 École nationale d'administration publique (ENAP).....	50
Évolution de l'effectif étudiant	50
Incidence financière	51
4.9 École de technologie supérieure (ÉTS)	52
Évolution de l'effectif étudiant	52
Incidence financière	53
4.10 Université TÉLUQ.....	55
Évolution de l'effectif étudiant	55
Incidence financière	56
CONCLUSION	58
ANNEXE 1 : TABLE DES DONNÉES BRUTES	59

Introduction

La présente note s'inscrit dans le cadre du travail de recherche de la FQPPU autour du projet de loi 74 du gouvernement du Québec (*Loi visant principalement à améliorer l'encadrement relatif aux étudiants Étrangers*) qui viserait à encadrer le Programme des étudiants étrangers (ci-après : PEE). En commission parlementaire, le ministre responsable de ce projet de loi a notamment indiqué que ce projet de loi visait à permettre une réaction québécoise à d'éventuelles restrictions du gouvernement fédéral à l'immigration temporaire.

De fait, cependant, ce projet de loi ne prévoit pas un cadre pour le PEE, mais propose plutôt un déplacement de la capacité d'encadrement du ministère de l'Immigration vers le gouvernement, sans prévoir de balises à cet encadrement.

La présente analyse s'appuie sur les données publiées par l'ensemble des universités québécoises dans le cadre de leur reddition de compte annuelle auprès du ministère de l'Enseignement supérieur, plus particulièrement sur les données de l'évolution des effectifs étudiants et des produits (ci-après qualifiés de revenus afin de favoriser la compréhension du lectorat moins familier) des états financiers audités des universités pour l'année 2022-2023. Les conséquences de l'augmentation importante des frais exigibles de la population étudiante internationale sur l'attractivité des universités québécoises n'est donc pas considérée. A priori il y a lieu d'anticiper que cet accroissement des coûts contribue à fragiliser l'attractivité internationale des universités québécoises, accroissant du même souffle la vulnérabilité du réseau aux effets de perturbation qui pourrait survenir à la suite d'un resserrement du PEE.

En ce qui concerne l'analyse des effectifs étudiants, nous avons utilisé les effectifs réels, plutôt que le nombre des étudiant·es en équivalence de temps plein (EETP), puisque la variable non pondérée reflète davantage l'indivisibilité de la personne visée par les mesures d'encadrement de l'immigration temporaire.

Les données sur l'ensemble des universités du territoire québécois sont analysées à l'exception de celles du Collège militaire royal de Saint-Jean¹.

L'analyse qui suit brosse d'abord le portrait de la situation pour l'ensemble des universités québécoises, avant de se pencher distinctement sur les universités à charte anglophones, les universités à charte francophones et les établissements du réseau de l'UQ, puis de présenter un état des lieux pour chacune des institutions. De façon systématique, nous discutons de l'évolution de l'effectif avant de discuter de l'incidence financière des étudiant·es internationaux·ales sur les revenus.

¹ Cette exclusion découle de l'absence des données pertinentes dans le cadre de sa reddition de compte.

Cette analyse confirme l'importance pour les universités québécoises de maintenir l'accessibilité et l'attractivité des talents internationaux, et ce, particulièrement en ce qui concerne l'offre de programmes universitaires francophones.

En conséquence, vu l'intention annoncée du gouvernement fédéral de restreindre l'immigration temporaire et d'autre part l'importance des étudiant·es internationaux·ales pour la vitalité des universités québécoises, deux recommandations découlent de la présente analyse :

1. La *Loi sur l'immigration au Québec* devrait garantir aux universités québécoises un plancher d'accueil exclusif de la catégorie des étudiant·es étranger·ères afin de protéger leur capacité de recrutement et de sélection dans l'éventualité de l'imposition d'un plafond par le gouvernement fédéral;
2. Les universités québécoises devraient être exclues du pouvoir de restreindre l'accueil d'étudiant·es internationaux·ales par programme ou par établissement qui est prévu à l'article 52'1 du projet de loi 74.

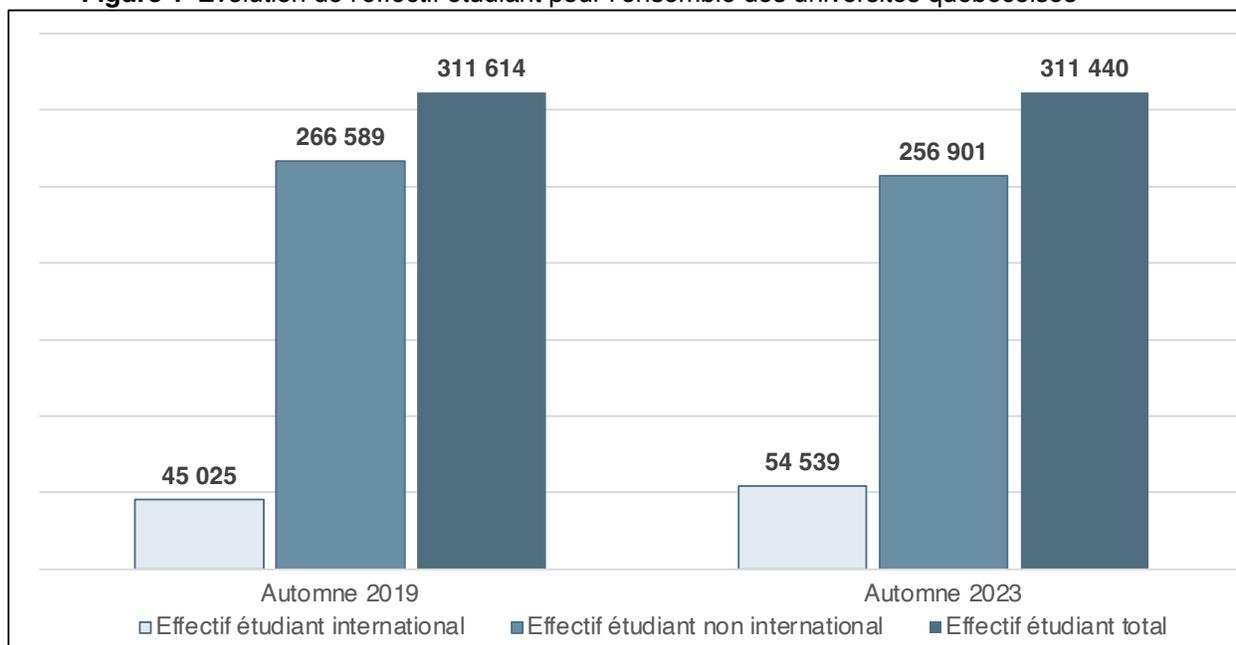
Le tableau regroupant l'ensemble des données utilisées pour la présente se retrouve en annexe.

1 Ensemble des universités québécoises

Évolution de l'effectif étudiant

La figure 1 présente l'évolution de l'effectif étudiant entre l'automne 2019 et l'automne 2023 pour l'ensemble des universités québécoises.

Figure 1 Évolution de l'effectif étudiant pour l'ensemble des universités québécoises



Pour l'ensemble du Québec, on observe deux tendances qui s'équilibrent de telle sorte qu'en absolu, l'effectif étudiant est relativement stable. D'une part, le nombre d'étudiant·es d'origine québécoise et canadienne diminue, et d'autre part, le nombre d'étudiant·es international·es croît d'autant.

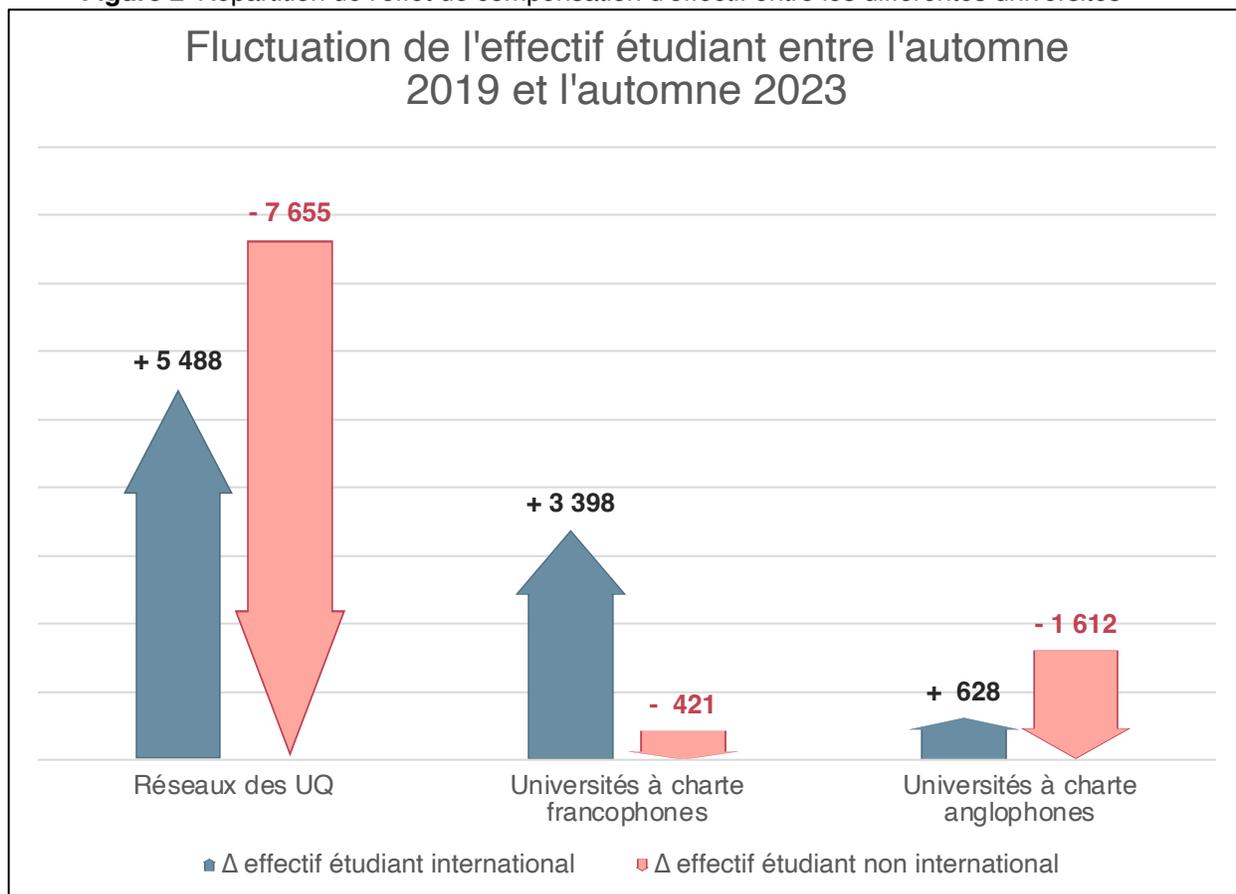
De manière générale, la stabilité de l'effectif étudiant favorisera la stabilité des programmes universitaires qui dépendent de leur capacité à regrouper une masse critique d'étudiant·es afin d'en assurer la vitalité.

Au niveau provincial et régional, plusieurs facteurs peuvent entraîner une fluctuation importante de l'effectif étudiant qui s'y rapporte; on sait notamment que celui-ci est particulièrement sensible à l'évolution démographique, ainsi qu'au taux de chômage.

En règle générale, les universités anglophones devraient être moins sensibles aux fluctuations régionales et provinciales de ces facteurs puisque leur bassin de recrutement s'étend plus aisément à l'ensemble du Canada, alors que les universités francophones doivent davantage se tourner vers l'international pour compenser ces fluctuations locales.

La figure 2 présente la répartition de l'évolution entre ces deux périodes de l'effectif étudiant entre les universités à charte francophone, les universités à charte anglophone et les universités membres du réseau de l'Université du Québec.

Figure 2 Répartition de l'effet de compensation d'effectif entre les différentes universités



Les établissements du réseau de l'UQ sont ceux qui bénéficient le plus de l'effet de compensation de l'effectif étudiant international, lequel semble également s'accompagner d'un déplacement d'effectif vers les universités à charte francophones.

Entre l'automne 2019 et l'automne 2023, les universités francophones ont connu dans l'ensemble une faible fluctuation d'effectif total (+810), mais cette relative stabilité s'explique par le fait que 93,4% de l'accroissement de l'effectif étudiant international soit au sein des universités francophones.

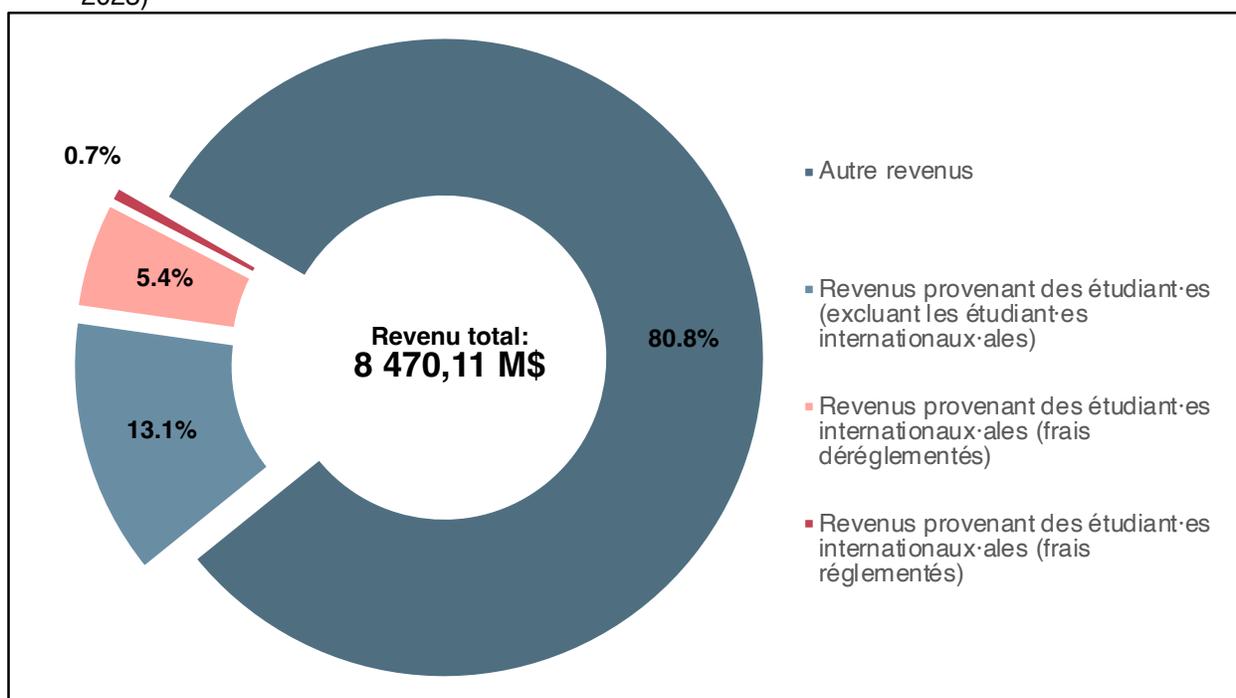
L'importance et la prévalence des étudiant·es internationaux·ales au sein des universités francophones peut surprendre vue l'emphase médiatique qui est mise sur l'importance de cette catégorie d'étudiant·es au sein des universités anglophones. Cependant, en termes absolus, les universités anglophones ne représentent qu'une fraction de l'accroissement de cette population.

Dans le contexte, l'internationalisation de l'effectif étudiant du Québec semble plutôt participer à soutenir et développer les universités francophones. Cependant, comme nous le verrons dans la sous-section suivante, si -les étudiant·es internationaux·ales ne jouent pas le même rôle dans les universités anglophones pour compenser les fluctuations d'effectif, il convient de noter qu'au cours des dernières années, celles-ci ont grandement bénéficié financièrement de la déréglementation des frais de scolarité de cette catégorie d'étudiant·es.

Incidence financière

La figure 3 présente la part contributive des étudiant·es internationaux·ales à l'ensemble des revenus des universités du Québec selon les états des produits en avril 2023.

Figure 3 Répartition des revenus de l'ensemble des universités québécoises (au 30 avril 2023)

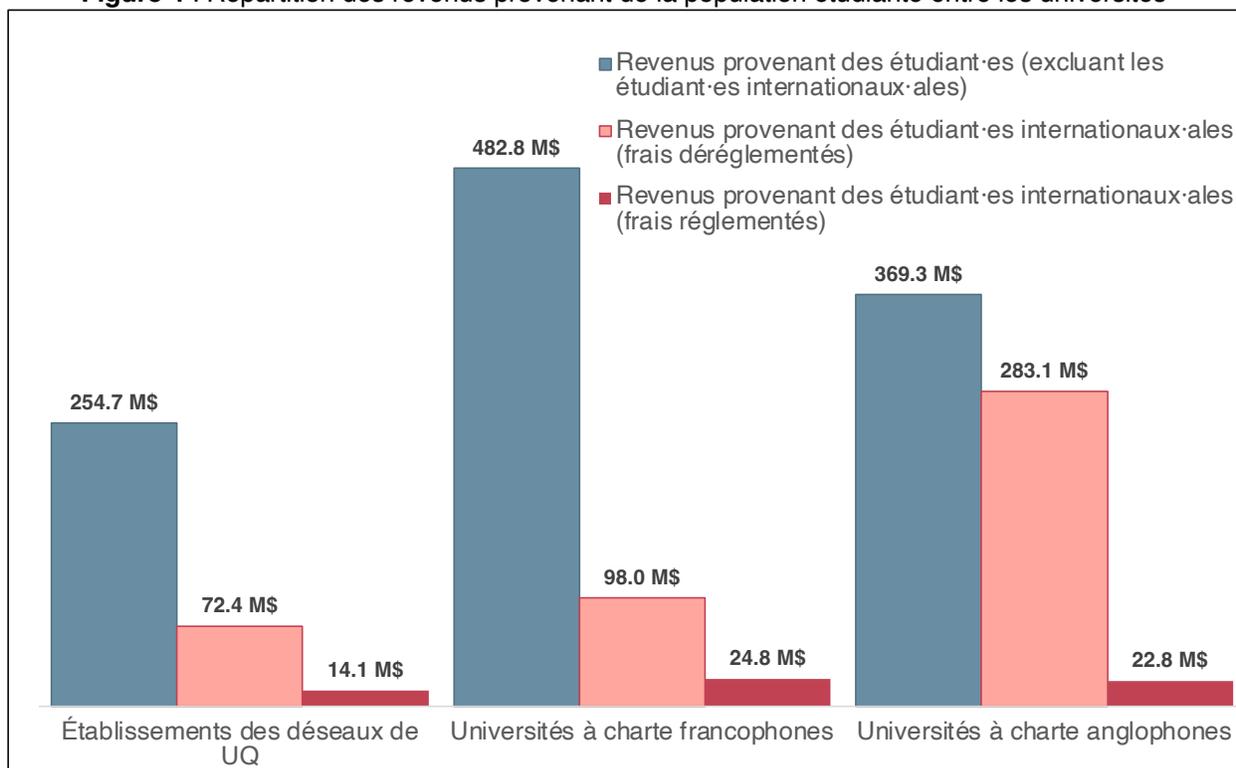


Pour l'ensemble du Québec, les revenus provenant de la population étudiante internationale représentent 6,1% de l'ensemble des revenus des universités québécoises et 31,8% de tous les revenus provenant des étudiant·es, et ce, alors que cette catégorie ne représente que 17,5% de l'effectif étudiant.

Cependant, lorsque l'on s'attarde à la répartition de ces revenus entre les universités, l'on constate que bien que les universités francophones bénéficient davantage de l'effet de compensation, ce sont pourtant les universités anglophones qui génèrent la grande majorité des revenus universitaires provenant de la population étudiante internationale.

La figure 4 présente la répartition des revenus provenant de la population étudiante internationale dans les universités à charte francophones, les universités à charte anglophones et les établissements membres du réseau de l'Université du Québec.

Figure 4 : Répartition des revenus provenant de la population étudiante entre les universités



La population étudiante internationale des universités anglophones (n= 20 260) représente 6,5% de l'ensemble de la population étudiante québécoise (n=311 440) et contribue à hauteur de 3,6% de l'ensemble des revenus des universités québécoises.

L'apport financier individuel moyen des étudiant·es international·es dans les universités anglophones (15 097,25\$) est plus de 3,5 fois celui de l'ensemble des étudiant·es québécois·es et canadien·nes (4 308,36\$) et plus de 2,4 fois celui des étudiant·es internationaux·ales au sein des universités francophones (6 109,88\$).

Il convient de rappeler que la nouvelle *Politique québécoise de financement des universités* s'appuie majoritairement sur la redistribution des revenus provenant des étudiant·es internationaux·ales afin d'équilibrer ses nouveaux programmes de financement à la diplomation et de financement « inconditionnel » des universités².

² Ministère de l'Enseignement supérieur, *Politique québécoise de financement des universités Québec (2024)*, aux pp 11 à 14.

Ainsi, pour l'année universitaire 2024-2025, ces revenus représentaient 75,5% (118,5 M\$) du solde de 157 M\$ des « nouvelles » subventions octroyées par le ministère de l'Enseignement supérieure aux universités québécoises. À elles seules, les universités à charte anglophones génèrent 53,5% (63,3 M\$) de ces revenus redistribués³.

Conclusion partielle

Dans l'ensemble, l'accroissement au cours des dernières années de la population étudiante internationale a surtout contribué à compenser la baisse des autres effectifs étudiants au sein des universités francophones, contribuant ainsi à assurer la pérennité de ces universités et à maintenir une offre de programmes en langue française au Québec.

Puisque les fluctuations de l'effectif étudiant d'origine québécois sont fortement corrélées à la fluctuation du taux de chômage local, ainsi qu'à la fluctuation démographique de la population de 18 à 25 ans, l'effectif étudiant international permet de stabiliser l'effectif étudiant total et réduit ainsi la vulnérabilité des programmes universitaires aux mouvances structurelles, contribuant ainsi à assurer la résilience de l'offre de programme universitaire, particulièrement au sein des universités francophones.

Pour sa part, la population étudiante internationale anglophone croît beaucoup plus lentement que celle francophone. Cela s'explique probablement – en partie du moins – par la plus grande aisance de ces universités pour le recrutement étudiant au sein de la population anglophone canadienne. Cela étant dit, ce sont les étudiant·es internationaux·ales des universités anglophones qui génèrent les revenus les plus importants par personne.

Dans le contexte – bien qu'il existe de nombreuses raisons de s'opposer au choix politique de faire reposer une part importante du financement d'un service public comme l'université sur la population étudiante internationale – en l'absence d'un réinvestissement de fonds publics importants dans le réseau de l'enseignement supérieur, restreindre le nombre d'étudiant·es internationaux·ales pour les universités québécoises anglophones compromettrait de manière importante le financement de l'ensemble des universités québécoises, alors que restreindre le nombre d'étudiant·es internationaux·ales dans les universités francophones⁴, compromettrait l'offre de programmes universitaires en français pour la population québécoise, particulièrement dans les établissements du réseau de l'UQ.

³ Ministère de l'Enseignement supérieur, *Calculs définitifs des subventions de fonctionnement aux universités du Québec – Année universitaire 2023-2024 (Juillet 2024)*, Québec, annexe 6A; et Ministère de l'Enseignement supérieur, *Règles budgétaires et calcul des subventions de fonctionnement aux universités du Québec – Année universitaire 2024-2025 (Mai 2024)*, Québec, annexe 6A, calcul de l'auteur.

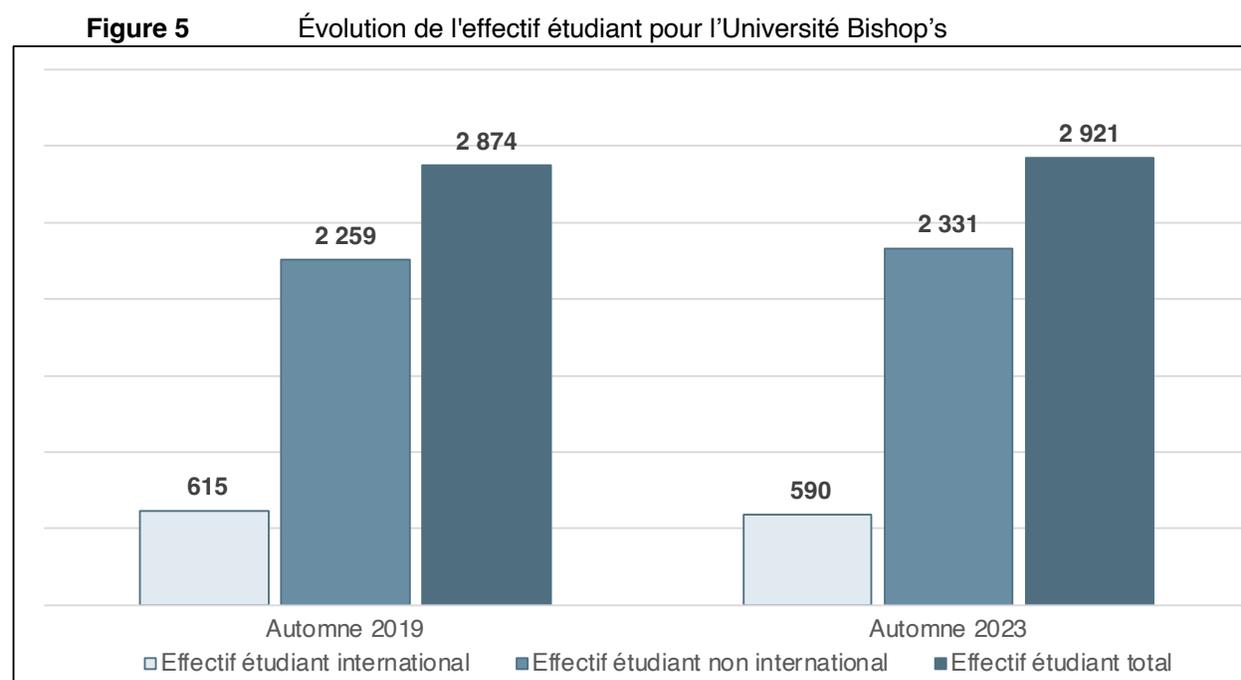
⁴ Et à l'Université Concordia.

2 Universités à charte anglophones

2.1 UNIVERSITÉ BISHOP'S

Évolution de l'effectif étudiant

La figure 5 présente l'évolution de l'effectif étudiant entre l'automne 2019 et l'automne 2023 pour l'Université Bishop's.



La proportion des étudiant·es internationaux·ales a peu fluctué pour la période analysée. À l'automne 2023, elle se situait à 20,2%, une diminution de 1,2%. Bien qu'en absolu, l'effectif étudiant ait légèrement augmenté (+47), cette augmentation s'explique donc surtout par le recrutement d'étudiant·es canadien·nes et québécois·es.

À moyen terme, les prévisions d'effectif suggèrent qu'au cours des prochaines années l'effectif non international demeure stable, voire qu'il connaisse une légère augmentation (entre -1,1% et +3,6% annualisé)⁵.

La part de l'effectif étudiant international de l'Université Bishop's est légèrement en dessous de la moyenne des autres universités anglophones qui se situe à 25,8%. Elle est très proche de la

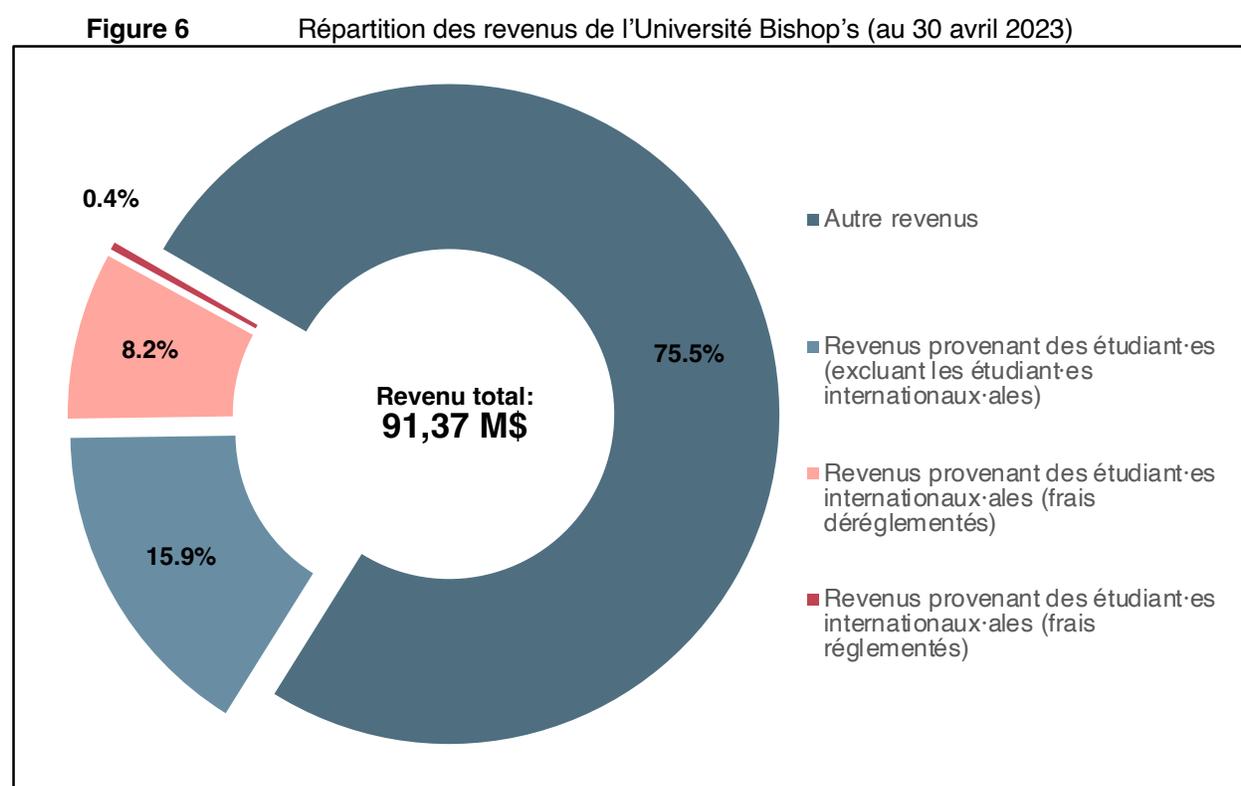
⁵ Groupe de recherche en économie publique appliquée (GREPA), *Prévision du financement universitaire et des effectifs étudiants au Québec à moyen terme*, Mai 2024 à la p 22.

moyenne pour l'ensemble des universités québécoises (20,1%), mais elle est légèrement supérieure à la proportion médiane pour l'ensemble des universités québécoises (14,9%).

Vue la diminution de la part de l'effectif international au cours des dernières années qui n'a pas eu d'incidence sur l'effectif total et les prévisions de croissance de l'effectif non international anticipé, l'Université Bishop's semble à faible risque de conséquence s'il advenait une diminution importante de l'effectif étudiant international.

Incidence financière

La figure 6 présente la répartition des revenus de l'Université Bishop's pour l'année financière 2022-2023.



Les revenus provenant de l'effectif étudiant international représentent 35% de l'ensemble des revenus provenant des étudiant·es, ce qui est légèrement en dessous de la moyenne des universités à charte anglophones (42,2%), mais qui se situe au-dessus de la moyenne de l'ensemble des universités québécoises (28,1%).

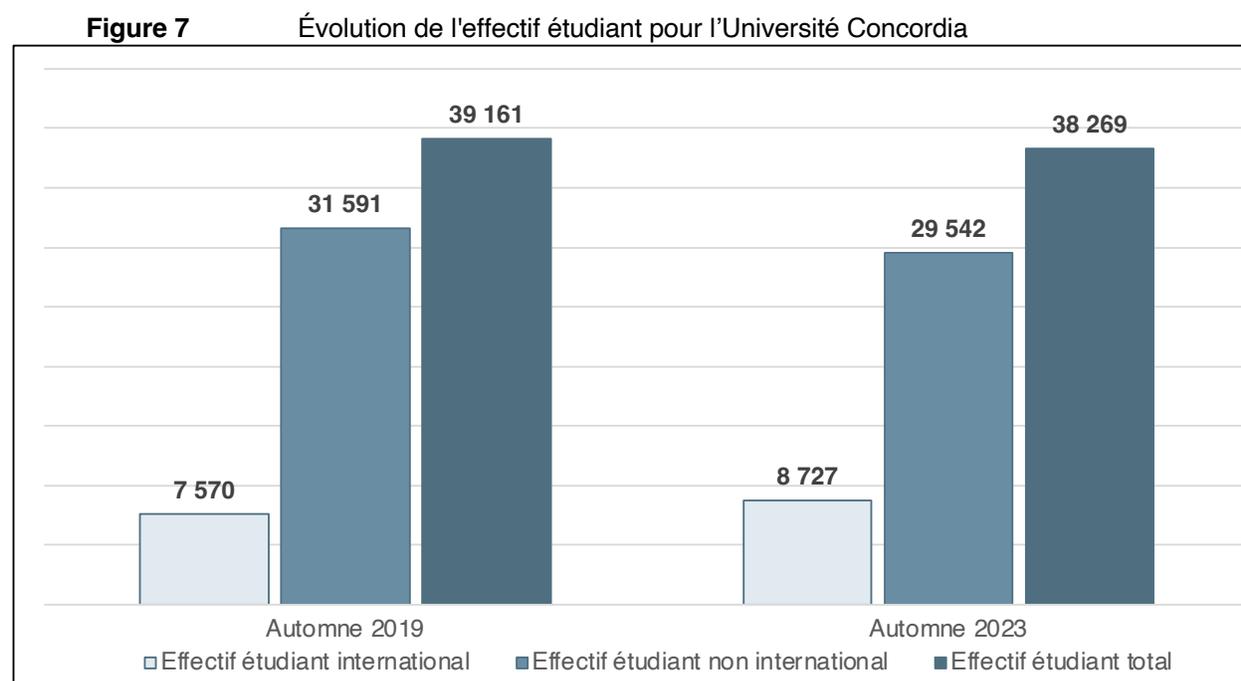
Ces revenus représentent également 8,6% de l'ensemble des revenus de l'université, ce qui est également largement en deçà de la moyenne des universités à charte anglophones (11,7%), mais qui se situe tout de même dans le quatrième quartile des universités québécoises (>7,5%).

Vue la réforme de la *Politique québécoise de financement des universités Québec* qui vise à favoriser une plus grande redistribution des revenus provenant de l'effectif étudiant international, les risques financiers d'une restriction du nombre d'étudiant·es internationaux·ales sont modérés pour l'Université Bishop's, mais une telle restriction présente un risque élevé de conséquences négatives sur le financement disponible pour l'ensemble du réseau universitaire.

2.2 UNIVERSITÉ CONCORDIA

Évolution de l'effectif étudiant

La figure 7 présente l'évolution de l'effectif étudiant entre l'automne 2019 et l'automne 2023 pour l'Université Concordia.



La proportion des étudiant·es internationaux·ales a légèrement augmentée au cours de la période analysée (+3,5%) pour se situer à 22,8% à l'automne 2023. Cet accroissement du ratio découle de la diminution de l'effectif étudiant (-892), lequel s'explique surtout par une diminution de l'effectif étudiant non international. L'effectif étudiant international produit donc un effet de compensation de 56% de la déperdition de l'effectif non international.

À moyen terme, les prévisions d'effectif prévoient une diminution constante de l'effectif étudiant non international (entre -1,2% et -6,4% annualisé)⁶.

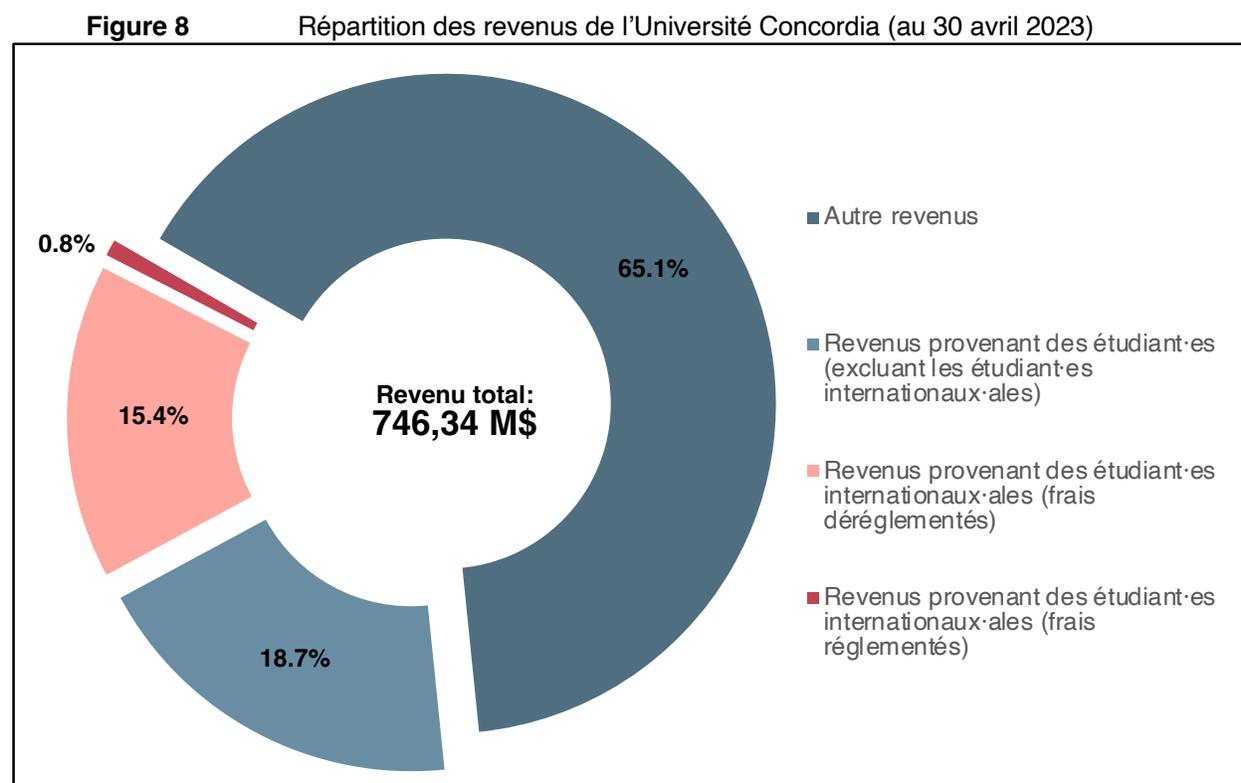
La part de l'effectif étudiant international de l'Université Concordia est légèrement en dessous de la moyenne des autres universités anglophones qui se situe à 25,8%. Elle est cependant légèrement supérieure à la moyenne pour l'ensemble des universités québécoises (20,1%) et se retrouve également dans le troisième quartile pour l'ensemble des universités québécoises.

Vu les prévisions de diminution de l'effectif étudiant non international de l'Université au cours des prochaines années et vu la proportion non négligeable de l'effectif étudiant qui provient de

⁶ Groupe de recherche en économie publique appliquée (GREPA), *Prévision du financement universitaire et des effectifs étudiants au Québec à moyen terme*, Mai 2024 à la p 25.

l'international, l'Université Concordia semble à risque élevé de devoir réduire son offre de programme et de service s'il advenait des restrictions additionnelles à l'admission des étudiant·es internationaux·ales. Incidence financière

La figure 8 présente la répartition des revenus de l'Université Concordia pour l'année financière 2022-2023.



Les revenus provenant de l'effectif étudiant international représentent 46,4% de l'ensemble des revenus provenant des étudiant·es, ce qui est au-dessus de la moyenne des universités à charte anglophones (42,2%) et largement au-dessus de la moyenne de l'ensemble des universités québécoises (28,1%). L'Université Concordia se retrouve ainsi dans le quatrième quartile des universités québécoises sur ce volet.

Ces revenus représentent 16,2% de l'ensemble des revenus de l'université, ce qui est largement au-dessus de la moyenne des universités à charte anglophones (11,7%). C'est la proportion la plus élevée de toutes les universités québécoises et elle représente plus du triple de la moyenne des universités québécoises (5,3%).

Vue la réforme de la *Politique québécoise de financement des universités* qui vise à favoriser une plus grande redistribution des revenus provenant de l'effectif étudiant international, les risques financiers d'une restriction du nombre d'étudiant·es internationaux·ales sont limités pour l'Université Concordia, puisqu'une partie de la perte de revenu annoncée s'est déjà matérialisée. Cependant, ces données démontrent bien l'importance des fonds (115M\$) que peut injecter

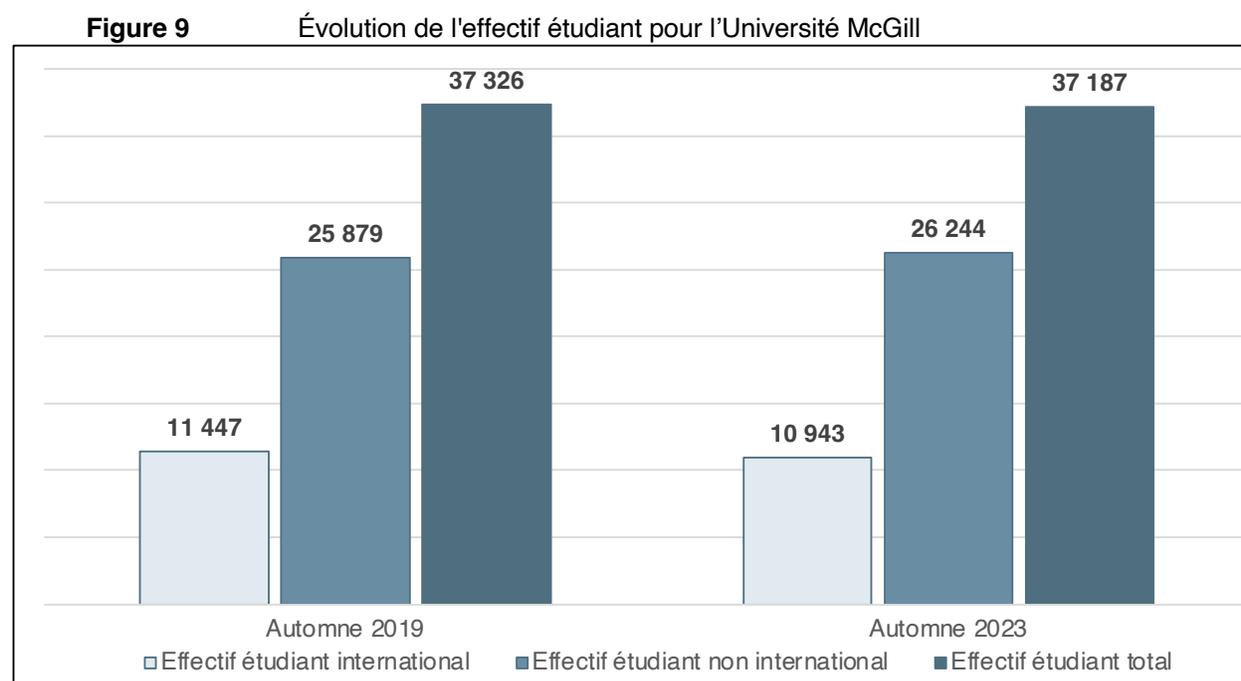
l'effectif étudiant international dans le financement des universités québécoises. Qui plus est, avec près de 35% de ses revenus qui proviennent des étudiant·es, la possibilité de maintenir son effectif étudiant par la compensation de l'effectif étudiant international joue un rôle important de stabilisation.

Des restrictions supplémentaires au Programme des étudiants étrangers pour les établissements universitaires pourraient donc avoir des conséquences financières importantes.

2.3 UNIVERSITÉ MCGILL

Évolution de l'effectif étudiant

La figure 9 présente l'évolution de l'effectif étudiant entre l'automne 2019 et l'automne 2023 pour l'Université McGill.



La proportion des étudiant·es internationaux·ales a légèrement diminué au cours de la période analysée (-1,2%) pour se situer à 29,4% à l'automne 2023. Cette diminution du ratio découle de la diminution de l'effectif étudiant international et de l'accroissement de l'effectif étudiant non international. L'effectif étudiant international ne produit donc pas d'effet de compensation.

À moyen terme, les prévisions d'effectif prévoient une légère diminution de l'effectif étudiant non international (entre +2,5% et -5,3% annualisé)⁷.

La part de l'effectif étudiant international de l'Université McGill est supérieure de la moyenne des autres universités anglophones (25,8%). Elle est également supérieure à la moyenne pour l'ensemble des universités québécoises (20,1%) et se retrouve dans le troisième quartile.

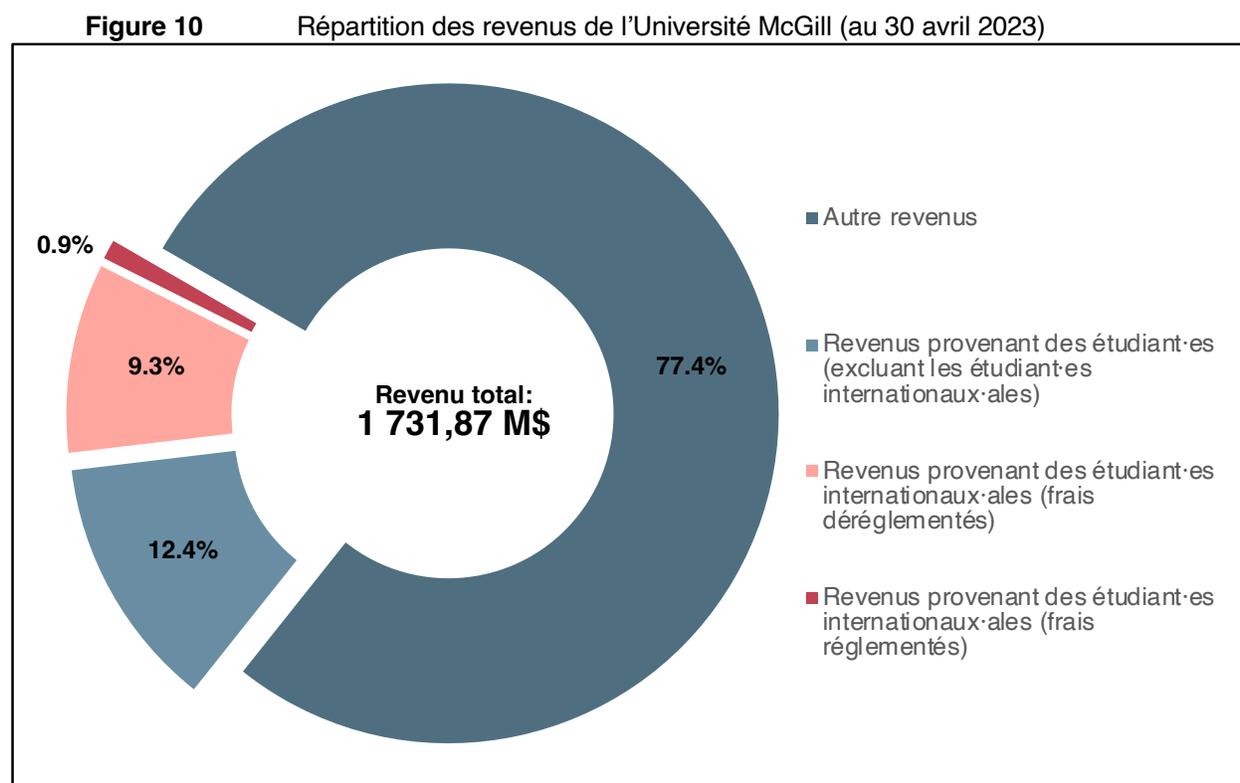
La proportion importante de l'effectif étudiant international constitue un facteur de risque non négligeable pour l'Université McGill dans l'éventualité de nouvelles restrictions à l'admission d'étudiant·es internationaux·ales. Les prévisions de diminution de l'effectif étudiant non international placent également l'université dans une situation difficile. Cependant,

⁷ Groupe de recherche en économie publique appliquée (GREPA), *Prévision du financement universitaire et des effectifs étudiants au Québec à moyen terme*, Mai 2024 à la p 34.

l'accroissement de son effectif non international au cours des dernières années dans un contexte général de diminution de cet effectif porte à croire que l'université McGill soit capable de pallier de nouvelles restrictions additionnelles à l'admission des étudiant·es internationaux·ales. Le risque de conséquence importante sur son offre de programmes à la suite d'une fluctuation d'effectif apparaît donc modéré.

Incidence financière

La figure 10 présente la répartition des revenus de l'Université McGill pour l'année financière 2022-2023.



Les revenus provenant de l'effectif étudiant international représentent 45,2% de l'ensemble des revenus provenant des étudiant·es, ce qui est au-dessus de la moyenne des universités à charte anglophones (42,2%) et largement au-dessus de la moyenne de l'ensemble des universités québécoises (28,1%).

Ces revenus représentent 10,2% de l'ensemble des revenus de l'université, ce qui est en dessous de la moyenne des universités à charte anglophones (11,7%). Elle se situe dans le quatrième quartile des universités québécoises (+ de 7,5%).

Vue la réforme de la *Politique de financement des universités* qui vise à favoriser une plus grande redistribution des revenus provenant de l'effectif étudiant international, les risques financiers d'une restriction du nombre d'étudiant·es internationaux·ales sont limités.

Qui plus est, l'ampleur des revenus que génère l'Université McGill ne provenant pas de sa population étudiante offre à celle-ci la possibilité de mitiger le risque financier qui accompagnerait l'imposition de nouvelles restrictions à cette population. Il demeure qu'avec près de 30% de sa population étudiante issue de l'international, des restrictions supplémentaires représentent un risque élevé. En ce sens, l'intensité du risque financier pour l'Université McGill est proportionnelle à l'intensité des éventuelles restrictions. Si de légères restrictions pouvaient n'avoir virtuellement aucune incidence financière pour l'université, des restrictions plus importantes pourraient avoir une grande incidence sur celle-ci.

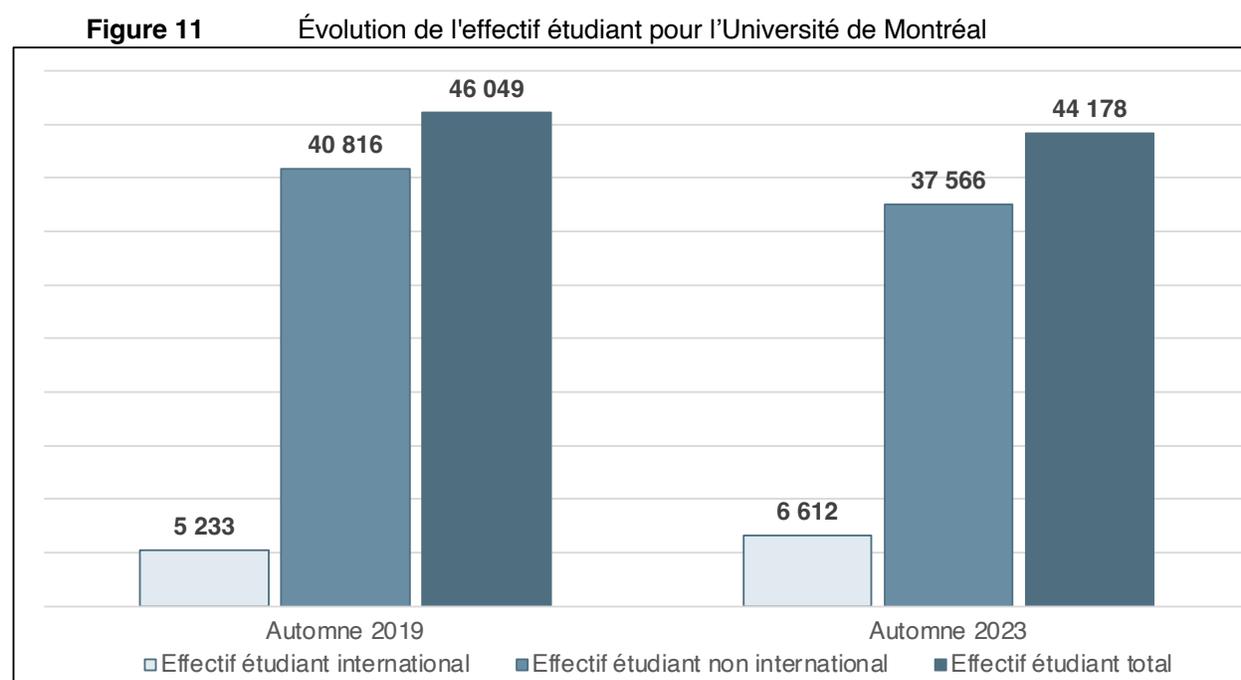
De surcroît, ces données démontrent bien l'importance des fonds (160M\$) qu'injecte l'effectif étudiant international dans le financement des universités québécoises. Les revenus provenant des étudiant·es internationaux·ales de l'Université McGill représente près de 40% des sommes que le gouvernement souhaitait rediriger vers les universités québécoises dans le cadre de sa réforme de la *Politique de financement des universités*.

3 Universités à charte francophones

3.1 UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Évolution de l'effectif étudiant

La figure 11 présente l'évolution de l'effectif étudiant entre l'automne 2019 et l'automne 2023 pour l'Université de Montréal.



La proportion des étudiant·es internationaux·ales a grandement augmentée (variation relative de + 31,7%) au cours de la période analysée (+3,6%) et se situe à 15% pour l'automne 2023. Cet accroissement de la proportion de la population internationale découle d'une part de la diminution l'effectif étudiant non international (-3250) et d'autre part d'une augmentation de l'effectif étudiant international (+1379). Ainsi, l'effectif étudiant international compense 42% de la déperdition de l'effectif non international.

À moyen terme, les prévisions d'effectif prévoient une légère diminution de l'effectif étudiant non international (entre +0,9% et -5,7% annualisé)⁸.

La part de l'effectif étudiant international de l'Université de Montréal est légèrement au-dessus de la moyenne des autres universités à charte francophones qui se situe à 13,8%. Elle est inférieure à la moyenne pour l'ensemble des universités québécoises (20,1%). Lorsque l'on s'attarde à

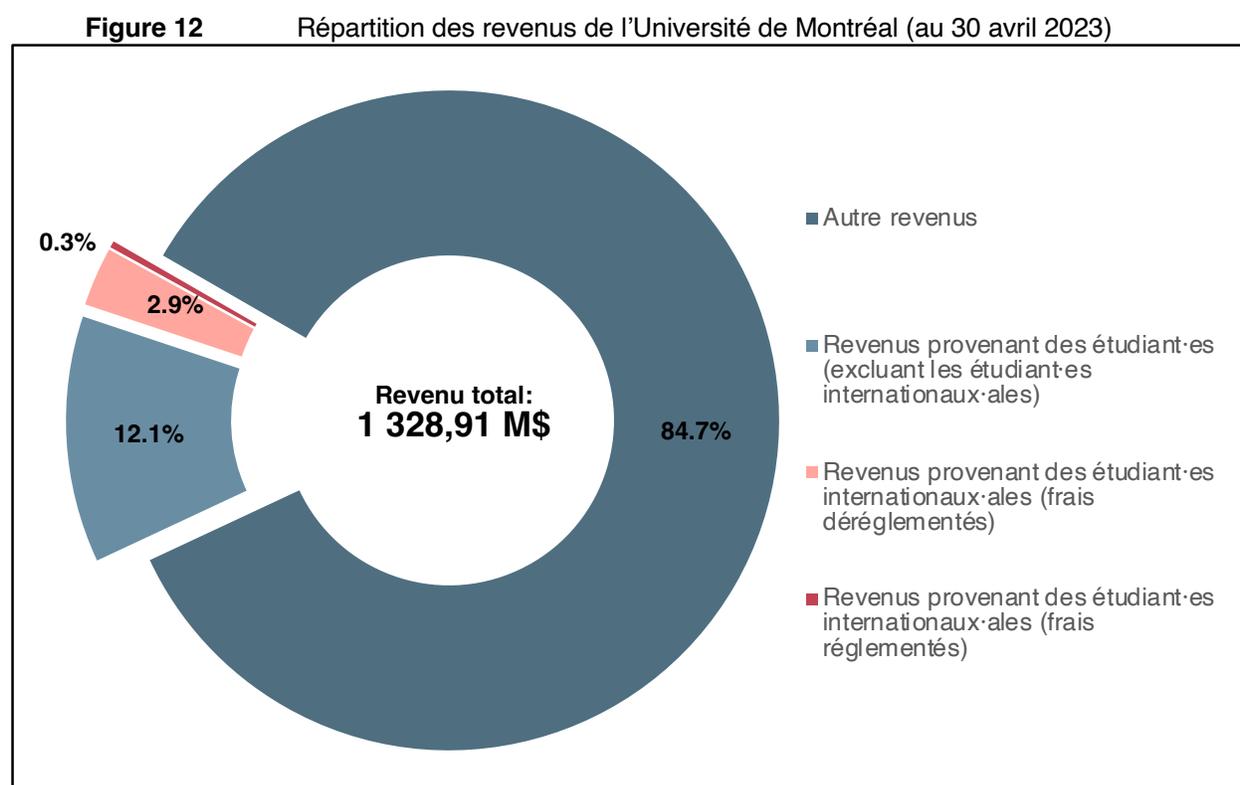
⁸ Groupe de recherche en économie publique appliquée (GREPA), *Prévision du financement universitaire et des effectifs étudiants au Québec à moyen terme*, Mai 2024 à la p 31.

l'amplitude relative de la fluctuation, l'Université de Montréal est dans le quatrième quartile des universités québécoises.

Vue les prévisions de diminution de l'effectif étudiant non international au cours des prochaines années et vue la présence d'un effet de compensation afin de stabiliser les effectifs, il y a un risque modéré que des restrictions additionnelles à l'admission des étudiant·es internationaux·ales compromettent la capacité de l'université de maintenir une masse critique suffisante pour assurer la viabilité de l'ensemble de ses programmes.

Incidence financière

La figure 12 présente la répartition des revenus de l'Université de Montréal pour l'année financière 2022-2023.



Les revenus provenant de l'effectif étudiant international représentent 21,0% de l'ensemble des revenus provenant des étudiant·es, ce qui est en dessous de la moyenne des universités à charte francophones (22,4%) et de la moyenne des universités québécoises (28,1%).

Ces revenus représentent 3,2% de l'ensemble des revenus de l'université, ce qui est en dessous de la moyenne des universités à charte francophones (4,0%). Elle se situe dans le deuxième quartile des universités québécoises (entre 2,6% et 4,6%).

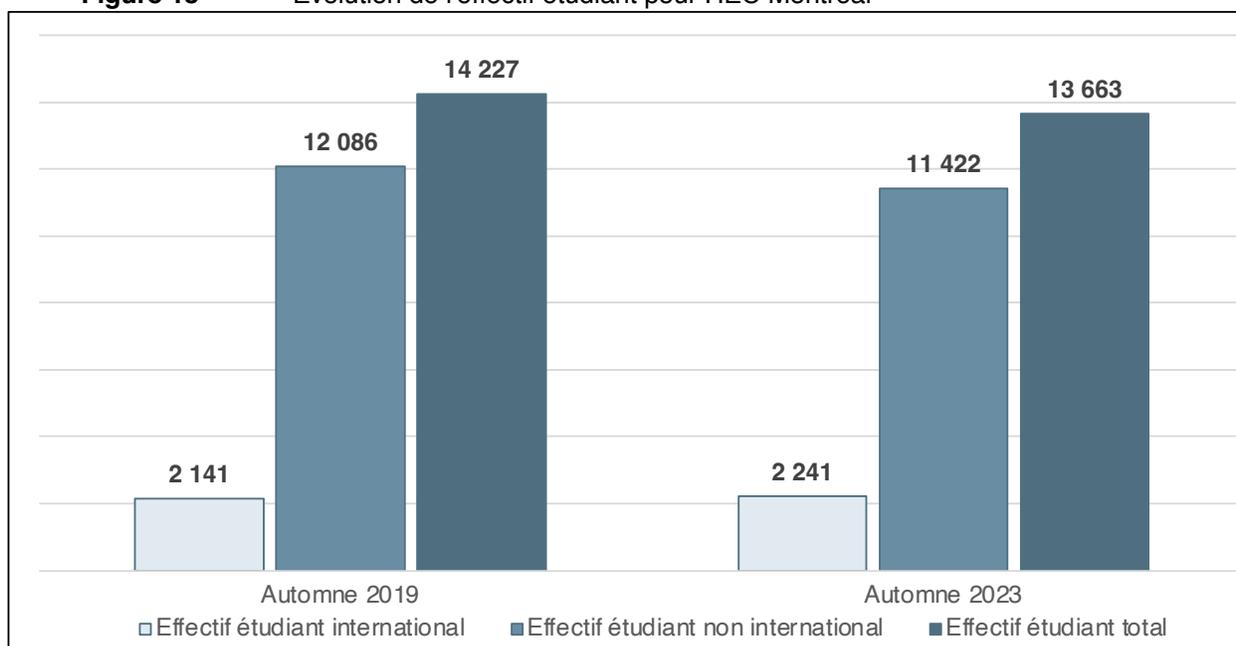
Le risque de conséquence financière importante en cas de nouvelle restriction à l'admission des étudiant·es internationaux·ales appert faible.

3.2 HEC MONTRÉAL

Évolution de l'effectif étudiant

La figure 13 présente l'évolution de l'effectif étudiant entre l'automne 2019 et l'automne 2023 pour HEC Montréal.

Figure 13 Évolution de l'effectif étudiant pour HEC Montréal



La proportion des étudiant·es internationaux·ales a augmentée (variation relative de + 9,0%) au cours de la période analysée (+1,4%) et se situe à 16,4% pour l'automne 2023. Cet accroissement de la proportion de la population internationale découle d'une part de la diminution l'effectif étudiant non international (-664) et d'autre part d'une augmentation de l'effectif étudiant international (+100). L'effectif étudiant international compense 15% de la déperdition de l'effectif étudiant non international.

À moyen terme, les prévisions annoncent une stagnation de l'effectif étudiant non international (entre -1,7% et +1,8% annualisé)⁹.

La part de l'effectif étudiant international de HEC Montréal est au-dessus de la moyenne des autres universités à charte francophones qui se situe à 13,8%. Elle est inférieure à la moyenne pour l'ensemble des universités québécoises (20,1%). Lorsque l'on s'attarde à l'amplitude relative de la fluctuation, HEC Montréal se retrouve dans le premier quartile des universités québécoises.

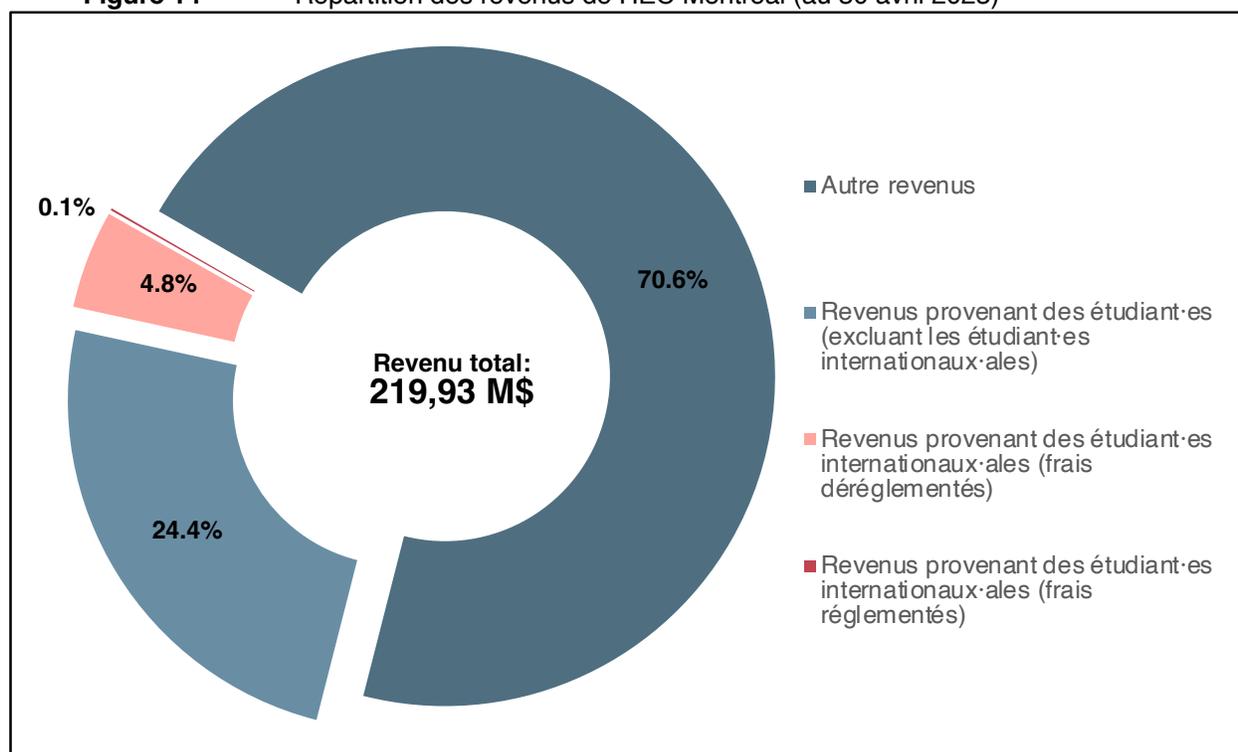
⁹ Groupe de recherche en économie publique appliquée (GREPA), *Prévision du financement universitaire et des effectifs étudiants au Québec à moyen terme*, Mai 2024 à la p 8.

Vu les prévisions de stagnation de l'effectif étudiant non international au cours des prochaines années et vue la faible importance contemporaine de l'effet de compensation, il y a un risque faible que des restrictions additionnelles à l'admission des étudiant·es internationaux·ales compromettent la capacité de l'université de maintenir une masse critique suffisante pour assurer la viabilité de l'ensemble de ses programmes.

Incidence financière

La figure 14 présente la répartition des revenus de HEC Montréal pour l'année financière 2022-2023.

Figure 14 Répartition des revenus de HEC Montréal (au 30 avril 2023)



Les revenus provenant de l'effectif étudiant international représentent 16,7% de l'ensemble des revenus provenant des étudiant·es, ce qui est en dessous de la moyenne des universités à charte francophones (22,4%) et de la moyenne des universités québécoises (28,1%).

Ces revenus représentent 4,9% de l'ensemble des revenus de l'université, ce qui est au-dessus de la moyenne des universités à charte francophones (4,0%). Elle se situe dans le troisième quartile des universités québécoises (entre 4,7 % et 7,5%).

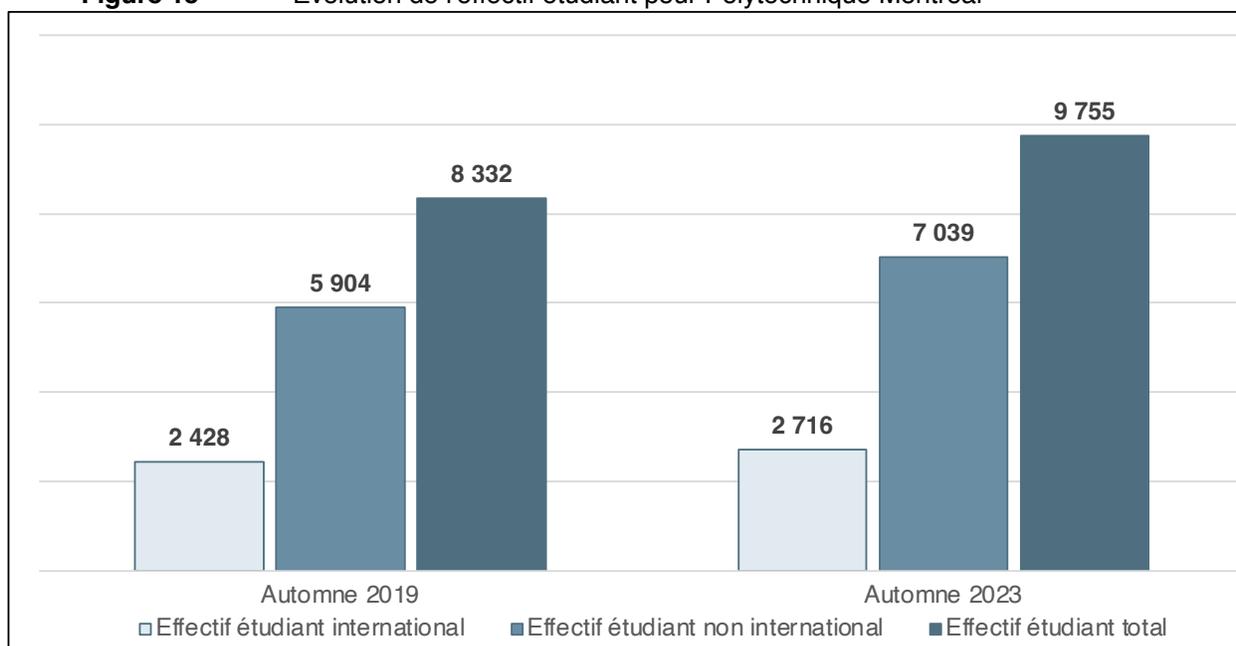
Le risque de conséquence financière importante en cas de nouvelle restriction à l'admission des étudiant·es internationaux·ales semble faible.

3.3 POLYTECHNIQUE MONTRÉAL

Évolution de l'effectif étudiant

La figure 15 présente l'évolution de l'effectif étudiant entre l'automne 2019 et l'automne 2023 pour Polytechnique Montréal.

Figure 15 Évolution de l'effectif étudiant pour Polytechnique Montréal



La proportion des étudiant·es internationaux·ales a diminuée (variation relative de - 4,5%) au cours de la période analysée (-1,3%) et se situe à 27,8% pour l'automne 2023. Cette diminution de la proportion de la population internationale découle de l'augmentation de l'effectif étudiant non international (+1135) qui a grandi plus vite que l'augmentation de l'effectif étudiant international (+288). Il n'y a pas d'effet de compensation.

À moyen terme, les prévisions d'effectif suggèrent une augmentation de l'effectif étudiant non international (entre +0,5% et +4,1% annualisé)¹⁰.

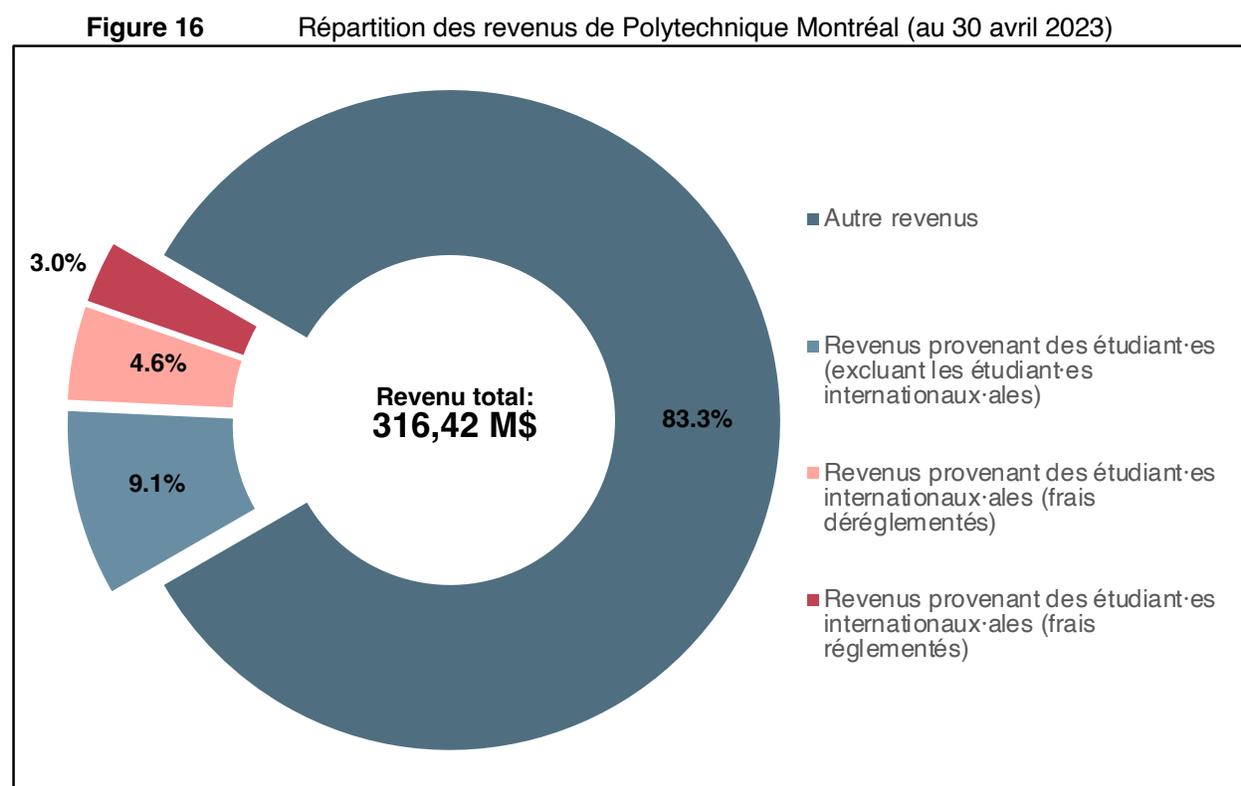
La part de l'effectif étudiant international de Polytechnique Montréal est largement au-dessus de la moyenne des autres universités à charte francophones qui se situe à 13,8%. Elle est supérieure à la moyenne pour l'ensemble des universités québécoises (20,1%). Lorsque l'on s'attarde à l'amplitude relative de la fluctuation, l'Université de Montréal est classée dans le premier quartile des universités québécoises.

¹⁰ Groupe de recherche en économie publique appliquée (GREPA), *Prévision du financement universitaire et des effectifs étudiants au Québec à moyen terme*, Mai 2024 à la p 19.

Les prévisions d'augmentation de l'effectif étudiant non international au cours des prochaines années réduisent le risque découlant d'éventuelles restrictions additionnelles à l'admission des étudiant·es internationaux·ales. Cependant, la proportion importante de la population internationale au sein de l'effectif étudiant de Polytechnique Montréal constitue en soi un facteur de risque. Le risque en de conséquence sur l'offre de programmes appert modéré.

Incidence financière

La figure 16 présente la répartition des revenus de Polytechnique Montréal pour l'année financière 2022-2023.



Les revenus provenant de l'effectif étudiant international représentent 45,6% de l'ensemble des revenus provenant des étudiant·es, ce qui est plus du double de la moyenne des universités à charte francophones (22,4%) et largement au-dessus de la moyenne des universités québécoises (28,1%).

Ces revenus représentent 7,6% de l'ensemble des revenus de l'université, ce qui est au-dessus de la moyenne des universités à charte francophones (4,0%). Elle se situe dans le quatrième quartile des universités québécoises (plus de 7,5%).

Avec près de 30% de sa population étudiante provenant de l'international, la possibilité de restrictions supplémentaires à l'admission d'étudiant·es internationaux·ales représente un facteur de risque important. L'intensité du risque financier est proportionnelle à l'intensité des éventuelles

restrictions. C'est-à-dire que si de légères restrictions peuvent n'avoir virtuellement aucune incidence financière pour Polytechnique Montréal, des restrictions plus importantes pourraient avoir une grande incidence sur celle-ci.

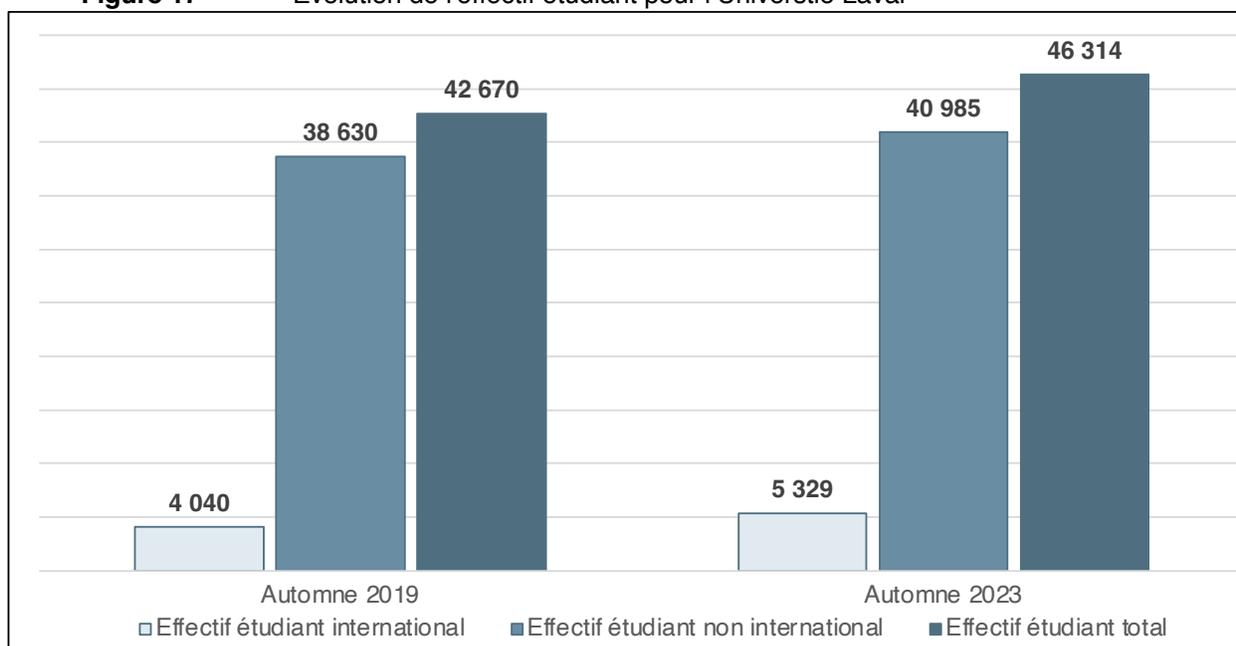
Le risque de conséquence financière appert élevé.

3.4 UNIVERSITÉ LAVAL

Évolution de l'effectif étudiant

La figure 17 présente l'évolution de l'effectif étudiant entre l'automne 2019 et l'automne 2023 pour l'Université Laval.

Figure 17 Évolution de l'effectif étudiant pour l'Université Laval



La proportion des étudiant·es internationaux·ales a augmentée (variation relative de +21,5%) au cours de la période analysée (+2%) et se situe à 11,5% pour l'automne 2023. Cette augmentation de la proportion de la population internationale découle de l'augmentation de l'effectif étudiant international (+1289) qui a surpassé l'augmentation de l'effectif étudiant non international (+2355). Il n'y a donc pas d'effet de compensation.

À moyen terme, les prévisions d'effectif suggèrent une stagnation de l'effectif étudiant non international (entre -1,0% et +0,5% annualisé)¹¹.

La part de l'effectif étudiant international de l'Université Laval est sous la moyenne des autres universités à charte francophones (13,8%). Elle est également inférieure à la moyenne pour l'ensemble des universités québécoises (20,1%). Lorsque l'on s'attarde à l'amplitude relative de la fluctuation, l'Université Laval se retrouve au premier quartile des universités québécoises.

Les prévisions de stagnation de l'effectif étudiant non international au cours des prochaines années réduit le risque découlant d'éventuelles restrictions additionnelles à l'admission des

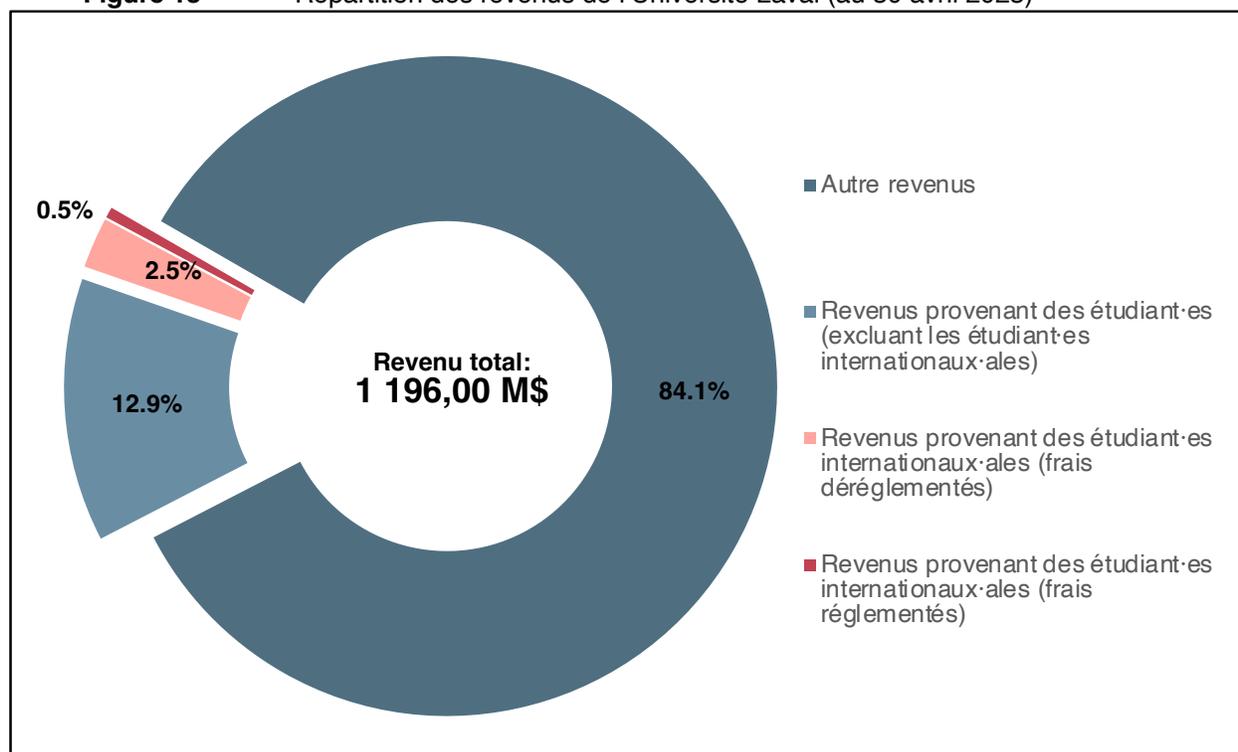
¹¹ Groupe de recherche en économie publique appliquée (GREPA), *Prévision du financement universitaire et des effectifs étudiants au Québec à moyen terme*, Mai 2024 à la p 28.

étudiant·es internationaux·ales. De surcroît, la faible proportion de la population internationale au sein de l'effectif étudiant réduit également ce risque. Le risque que de telles restrictions compromettent la capacité de l'université de maintenir une masse critique suffisante pour assurer la viabilité de l'ensemble de ses programmes semble donc faible.

Incidence financière

La figure 18 présente la répartition des revenus de l'Université Laval pour l'année financière 2022-2023.

Figure 18 Répartition des revenus de l'Université Laval (au 30 avril 2023)



Les revenus provenant de l'effectif étudiant international représentent 18,9% de l'ensemble des revenus provenant des étudiant·es, ce qui est sous la moyenne des universités à charte francophones (22,4%) sous la moyenne des universités québécoises (28,1%).

Ces revenus représentent 3,0% de l'ensemble des revenus de l'université, ce qui est en dessous de la moyenne des universités à charte francophones (4,0%). Elle se situe dans le second quartile des universités québécoises (entre 2,6% et 4,6%).

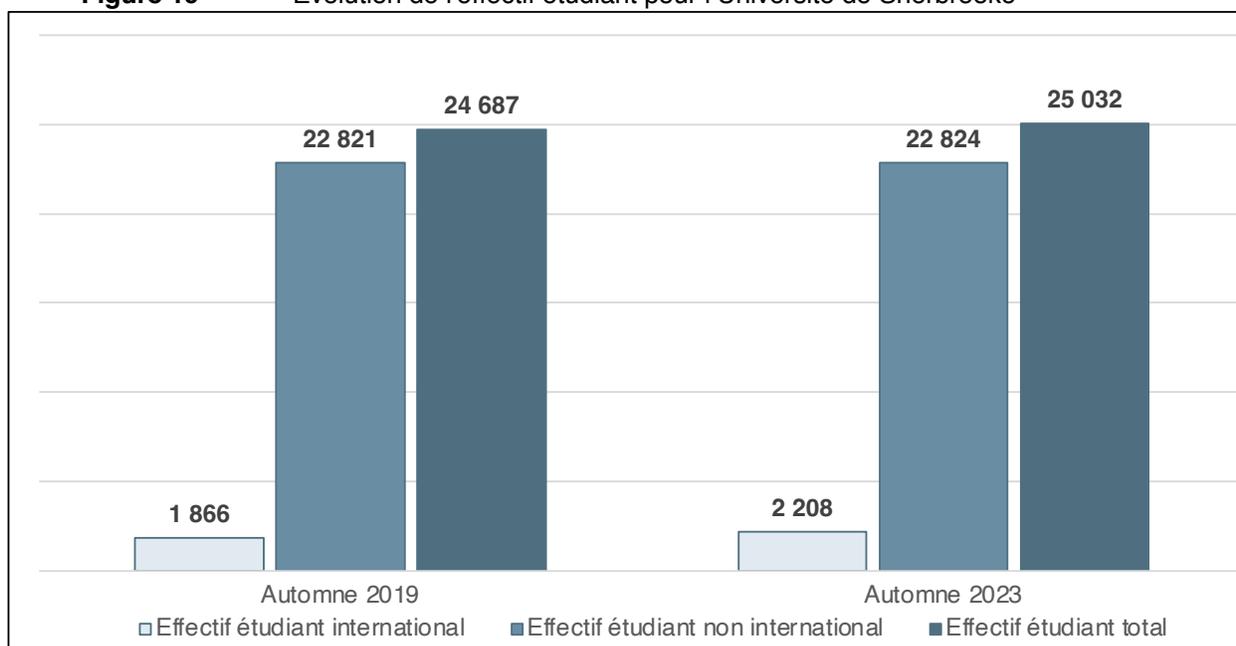
Le risque de conséquences financières importantes dans l'éventualité de nouvelle restriction à l'admission d'étudiant·es internationaux·ales apparaît faible.

3.5 UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Évolution de l'effectif étudiant

La figure 19 présente l'évolution de l'effectif étudiant entre l'automne 2019 et l'automne 2023 pour l'Université de Sherbrooke.

Figure 19 Évolution de l'effectif étudiant pour l'Université de Sherbrooke



La proportion des étudiant·es internationaux·ales a augmentée (variation relative de +16,7%) au cours de la période analysée (+1,3%) et se situe à 8,8% pour l'automne 2023. Cette augmentation de la proportion de la population internationale découle de l'augmentation de l'effectif étudiant international (+342) qui a surpassé l'augmentation de l'effectif étudiant non international (+3).

À moyen terme, les prévisions d'effectif suggèrent une augmentation de l'effectif étudiant non international (entre +1,6% et +5,3% annualisé)¹².

La part de l'effectif étudiant international de l'Université de Sherbrooke est sous la moyenne des autres universités à charte francophones (13,8%). Elle est également inférieure à la moyenne pour l'ensemble des universités québécoises (20,1%). Lorsque l'on s'attarde à l'amplitude relative de la fluctuation, l'Université de Sherbrooke se retrouve au second quartile des universités québécoises.

Les prévisions d'augmentation de l'effectif étudiant non international au cours des prochaines années réduit le risque découlant d'éventuelles restrictions additionnelles à l'admission des

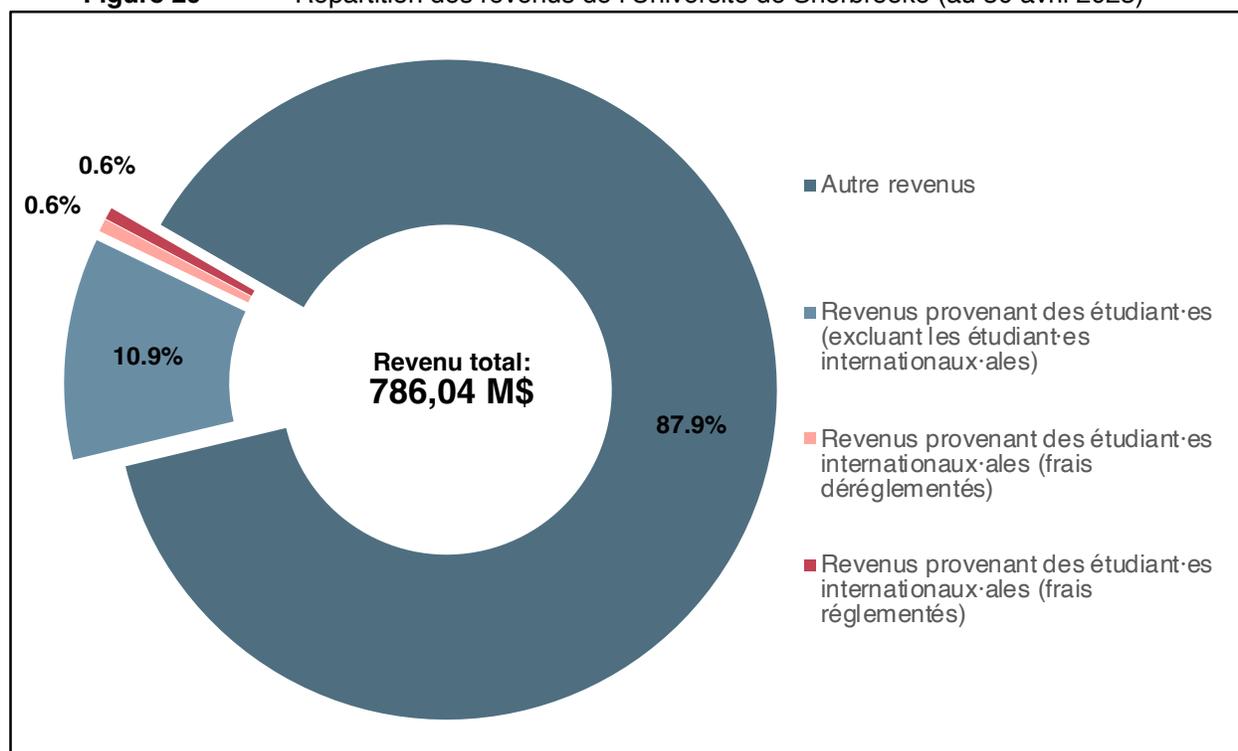
¹² Groupe de recherche en économie publique appliquée (GREPA), *Prévision du financement universitaire et des effectifs étudiants au Québec à moyen terme*, Mai 2024 à la p 37.

étudiant·es internationaux·ales. Qui plus est, la faible proportion de la population internationale au sein de l'effectif étudiant réduit également ce risque. La probabilité que de telles restrictions compromettent la capacité de l'université de maintenir une masse critique suffisante pour assurer la viabilité de l'ensemble de ses programmes semble donc faible.

Incidence financière

La figure 20 présente la répartition des revenus de l'Université de Sherbrooke pour l'année financière 2022-2023.

Figure 20 Répartition des revenus de l'Université de Sherbrooke (au 30 avril 2023)



Les revenus provenant de l'effectif étudiant international représentent 9,9% de l'ensemble des revenus provenant des étudiant·es, ce qui est sous la moyenne des universités à charte francophones (22,4%) sous la moyenne des universités québécoises (28,1%).

Ces revenus représentent 1,2% de l'ensemble des revenus de l'université, ce qui est en dessous de la moyenne des universités à charte francophones (4,0%). Elle se situe dans le premier quartile des universités québécoises (moins de 2,6%).

Le risque de conséquence financière significative dans l'éventualité de nouvelles restrictions à l'admission d'étudiant·es internationaux·ales apparaît faible.

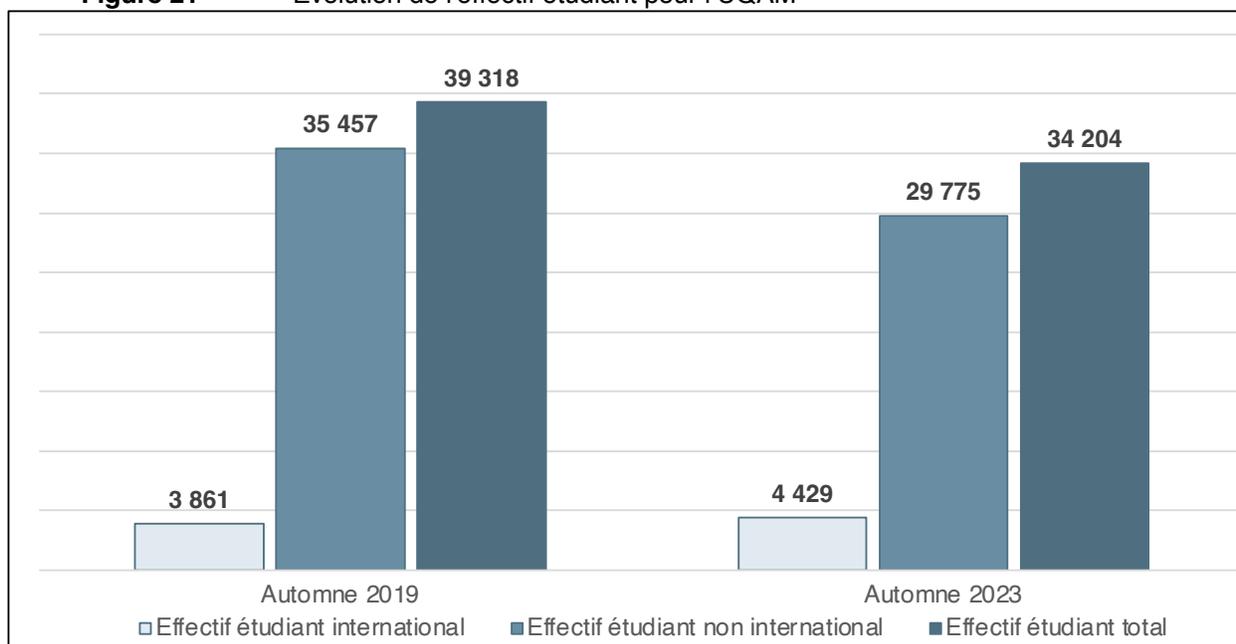
4 Établissements du réseau de l'Université du Québec

4.1 UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQAM)

Évolution de l'effectif étudiant

La figure 21 présente l'évolution de l'effectif étudiant entre l'automne 2019 et l'automne 2023 pour l'UQAM.

Figure 21 Évolution de l'effectif étudiant pour l'UQAM



La proportion des étudiant·es internationaux·ales a grandement augmentée (variation relative de + 31,9%) au cours de la période analysée (+3,1%) et se situe à 12,9% pour l'automne 2023. L'effectif étudiant total a diminué (-5,114). L'effectif étudiant international compense 10% de la déperdition de l'effectif non international.

À moyen terme, les prévisions d'effectif prévoient une stagnation de l'effectif étudiant non international (entre -2,6% et +1,4% annualisé)¹³.

¹³ Groupe de recherche en économie publique appliquée (GREPA), *Prévision du financement universitaire et des effectifs étudiants au Québec à moyen terme*, Mai 2024 à la p 48.

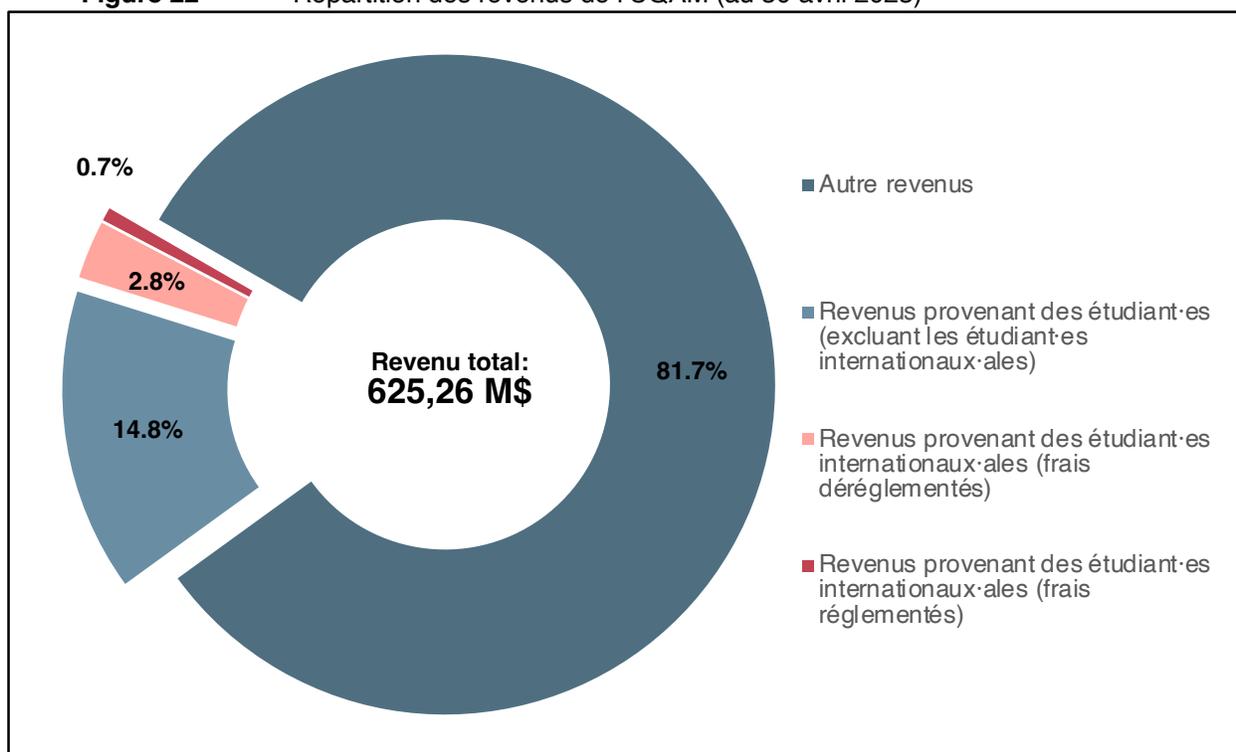
La part de l'effectif étudiant international de l'UQAM est en dessous de la moyenne des autres établissements du réseau de l'UQ qui se situe à 16,1%. Elle est inférieure à la moyenne pour l'ensemble des universités québécoises (20,1%).

Vue les risques de diminution de l'effectif étudiant non international au cours des prochaines années et vue la présence d'un effet de compensation, il y a un risque élevé que des restrictions additionnelles à l'admission des étudiant·es internationaux·ales compromettent la capacité de l'université de maintenir une masse critique suffisante pour assurer la viabilité de l'ensemble de ses programmes. Ce risque est probablement amplifié par la diminution importante d'effectif étudiant au cours des dernières années.

Incidence financière

La figure 22 présente la répartition des revenus de l'UQAM pour l'année financière 2022-2023.

Figure 22 Répartition des revenus de l'UQAM (au 30 avril 2023)



Les revenus provenant de l'effectif étudiant international représentent 19,1 % de l'ensemble des revenus provenant des étudiant·es, ce qui est sous la moyenne des établissements du réseau de l'UQ (26,7%) et sous la moyenne des universités québécoises (28,1%).

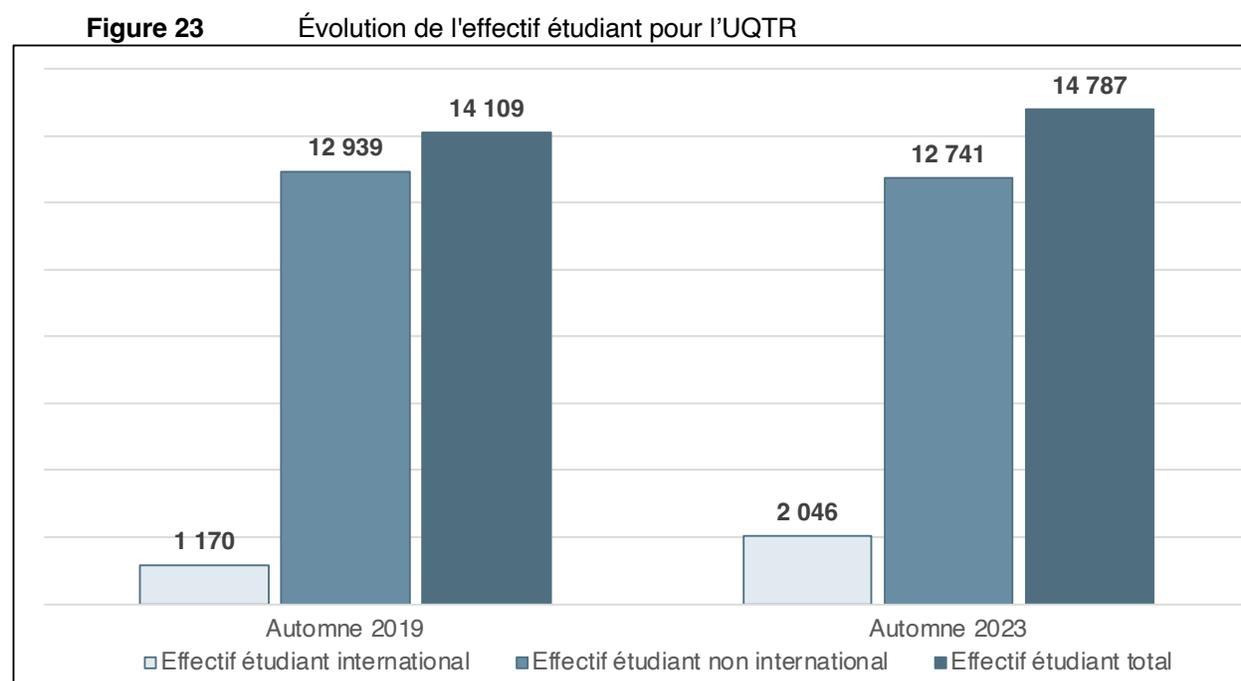
Ces revenus représentent 3,5% de l'ensemble des revenus de l'université, ce qui est en dessous de la moyenne des établissements du réseau de l'UQ (4,1%). Elle se situe dans le deuxième quartile des universités québécoises (entre 2,6% et 4,6%).

Le risque de conséquence financière significative dans l'éventualité de nouvelles restrictions à l'admission d'étudiant·es internationaux·ales appert modéré.

4.2 UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES (UQTR)

Évolution de l'effectif étudiant

La figure 23 présente l'évolution de l'effectif étudiant entre l'automne 2019 et l'automne 2023 pour l'UQTR.



La proportion des étudiant·es internationaux·ales a grandement augmentée (variation relative de + 66,9%) au cours de la période analysée (+5,5%) et se situe à 13,8% pour l'automne 2023. L'effectif étudiant total a augmenté (+678). Cette hausse s'explique entièrement par un effet de compensation de 442%.

À moyen terme, les prévisions d'effectif prévoient une diminution de l'effectif étudiant non international (entre -4,1% et +1,5% annualisé)¹⁴.

La part de l'effectif étudiant international de l'UQTR est en dessous de la moyenne des autres établissements du réseau de l'UQ qui se situe à 16,1%. Elle est inférieure à la moyenne pour l'ensemble des universités québécoises (20,1%).

Vu la diminution anticipée de l'effectif étudiant non international, l'UQTR gagne à bénéficier de l'effet de compensation pour maintenir une masse critique suffisante pour assurer la viabilité de son offre de programmes. Vue les prévisions d'évolution de l'effectif non international, le risque

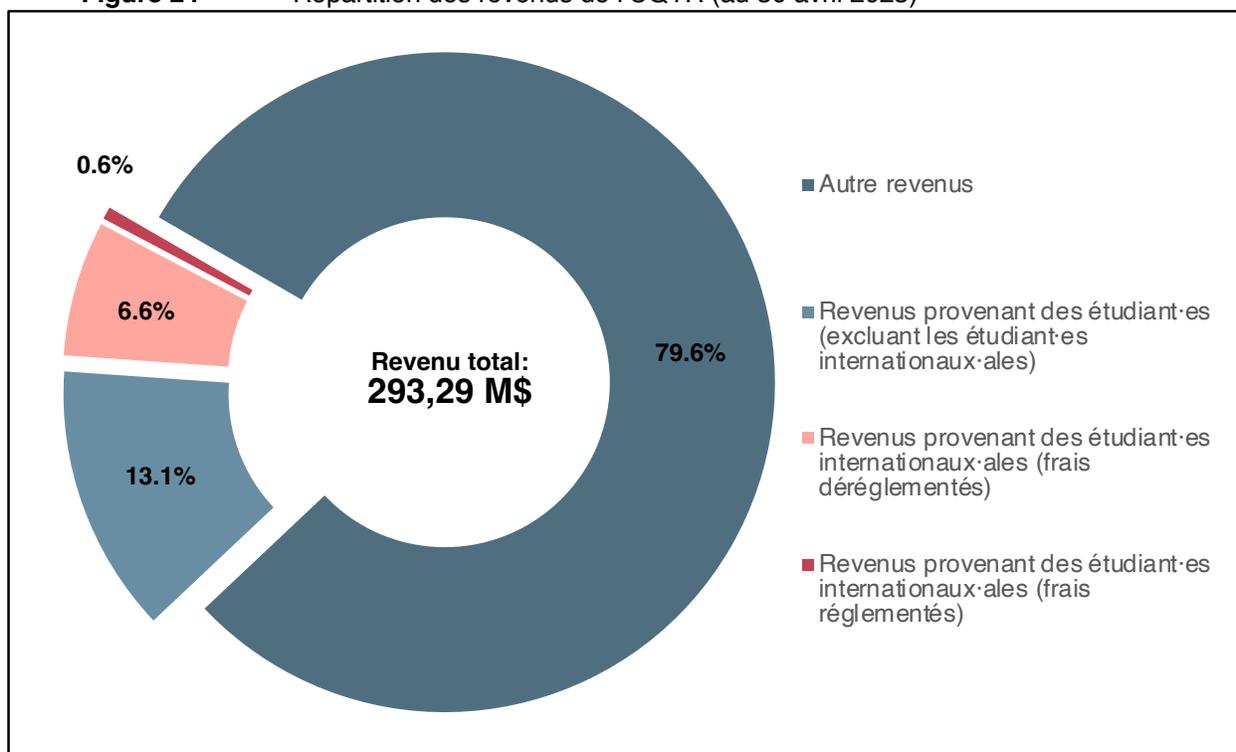
¹⁴ Groupe de recherche en économie publique appliquée (GREPA), *Prévision du financement universitaire et des effectifs étudiants au Québec à moyen terme*, Mai 2024 à la p 57.

de conséquence de nouvelles restrictions à l'admission d'étudiant·es internationaux·ales sur l'offre de programme appert modéré.

Incidence financière

La figure 24 présente la répartition des revenus de l'UQTR pour l'année financière 2022-2023.

Figure 24 Répartition des revenus de l'UQTR (au 30 avril 2023)



Les revenus provenant de l'effectif étudiant international représentent 35,5% de l'ensemble des revenus provenant des étudiant·es, ce qui est au-dessus de la moyenne des établissements du réseau de l'UQ (26,7%) et au-dessus de la moyenne des universités québécoises (28,1%).

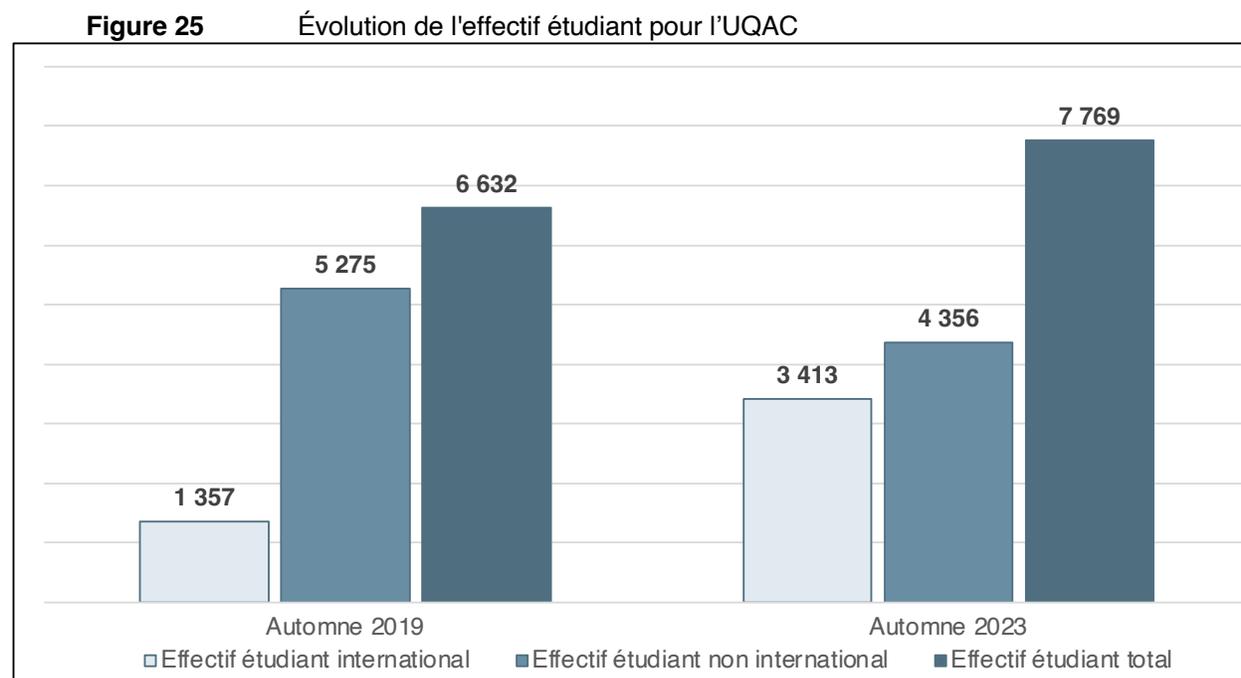
Ces revenus représentent 7,2% de l'ensemble des revenus de l'université, ce qui est supérieur à la moyenne des établissements du réseau de l'UQ (4,1%). Elle se situe dans le troisième quartile des universités québécoises (moins de 7,5%).

Le risque de conséquence financière significative dans l'éventualité de nouvelles restrictions à l'admission d'étudiant·es internationaux·ales appert modéré.

4.3 UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI (UQAC)

Évolution de l'effectif étudiant

La figure 25 présente l'évolution de l'effectif étudiant entre l'automne 2019 et l'automne 2023 pour l'UQAC.



La proportion des étudiant·es internationaux·ales a grandement augmentée (variation relative de + 114,7%) au cours de la période analysée (+23,5%) et se situe à 43,9% pour l'automne 2023. L'effectif étudiant total a augmenté (+1137). Cette hausse s'explique entièrement par un effet de compensation de 224%.

À moyen terme, les prévisions d'effectif prévoient une grande diminution de l'effectif étudiant non international (entre -25% et +6,8% annualisé)¹⁵.

La part de l'effectif étudiant international de l'UQAC est largement au-dessus de la moyenne des autres établissements du réseau de l'UQ qui se situe à 16,1%. Elle est également plus du double de la moyenne pour l'ensemble des universités québécoises (20,1%).

Vu la diminution anticipée de l'effectif étudiant non international, l'UQAC doit pouvoir bénéficier de l'effet de compensation pour maintenir une masse critique suffisante pour assurer la viabilité de l'ensemble de ses programmes. La proportion importante de la population étudiante internationale sur l'effectif étudiant est excessivement élevée, particulièrement pour une

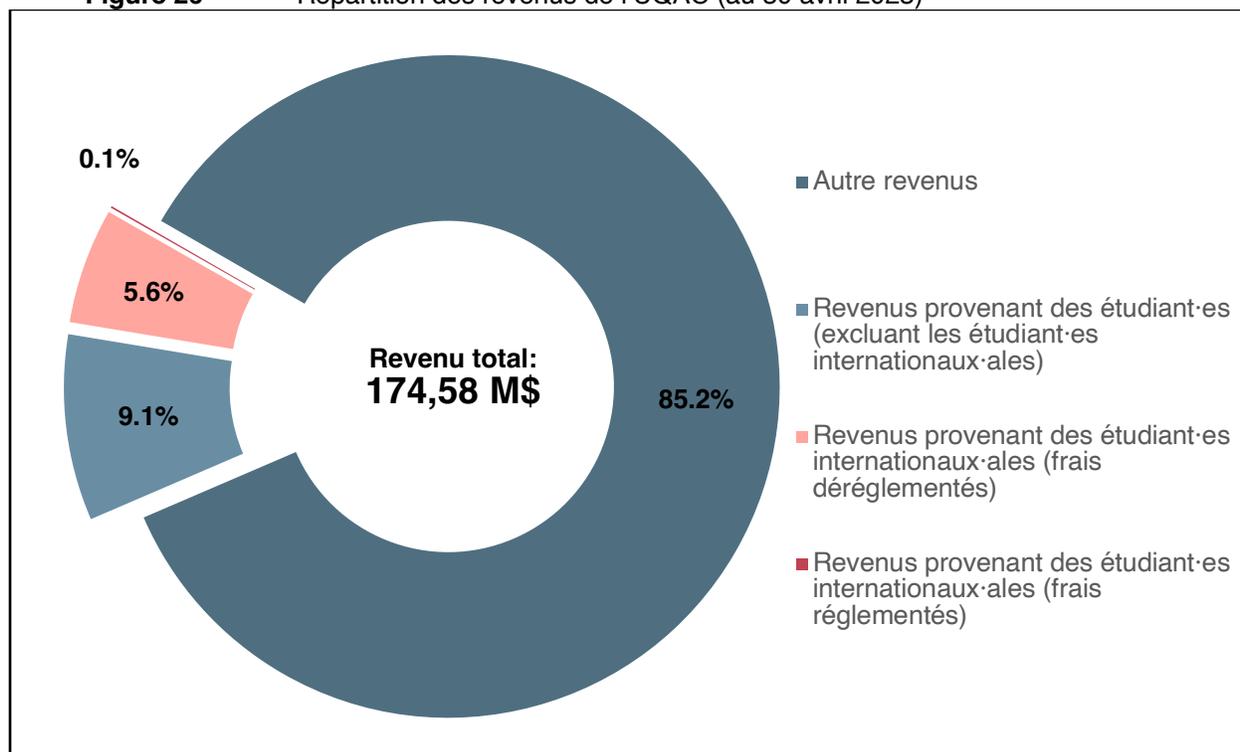
¹⁵ Groupe de recherche en économie publique appliquée (GREPA), *Prévision du financement universitaire et des effectifs étudiants au Québec à moyen terme*, Mai 2024 à la p 46.

université régionale. Les prévisions d'effectif portent à croire que ne serait-ce de la croissance de l'effectif étudiant international, il n'est pas impossible que l'UQAC se vide de sa population étudiante non internationale. Dans le contexte, de nouvelles restrictions à l'admission d'étudiant-es internationaux-ales pose un risque élevé pour la viabilité des programmes et de l'offre de service de l'UQAC.

Incidence financière

La figure 26 présente la répartition des revenus de l'UQAC pour l'année financière 2022-2023.

Figure 26 Répartition des revenus de l'UQAC (au 30 avril 2023)



Les revenus provenant de l'effectif étudiant international représentent 38,7 % de l'ensemble des revenus provenant des étudiant-es, ce qui est au-dessus de la moyenne des établissements du réseau de l'UQ (26,7%) et de la moyenne des universités québécoises (28,1%).

Ces revenus représentent 5,7% de l'ensemble des revenus de l'université, ce qui est au-dessus de la moyenne des établissements du réseau de l'UQ (4,1%). Elle se situe dans le troisième quartile des universités québécoises (entre 4,7% et 7,5%).

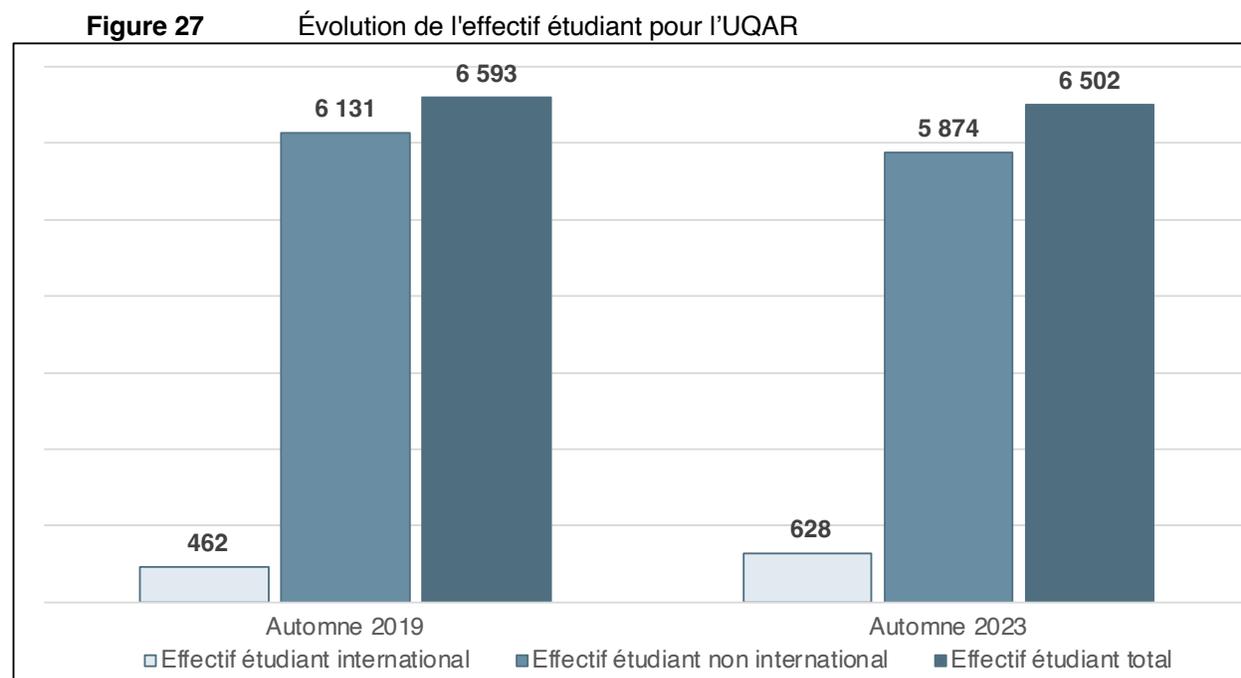
La part des revenus provenant de la population étudiante est élevée pour un établissement du réseau de l'UQ. Au regard de la simple incidence sur les revenus, le risque de conséquence financière significative dans l'éventualité de nouvelles restrictions à l'admission d'étudiant-es internationaux-ales apparaît modéré. Cependant, il convient de noter que vue l'importance de la population étudiante internationale dans l'effectif étudiant, une diminution drastique de

l'admission des étudiant·es internationaux·ales pourraient avoir des effets en cascade difficile à prévoir.

4.4 UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI (UQAR)

Évolution de l'effectif étudiant

La figure 27 présente l'évolution de l'effectif étudiant entre l'automne 2019 et l'automne 2023 pour l'UQAR.



La proportion des étudiant·es internationaux·ales a augmentée (variation relative de + 37,8%) au cours de la période analysée (+2,7%) et se situe à 9,7% pour l'automne 2023. L'effectif étudiant total a diminué (-91). L'effet de compensation est de 65%.

À moyen terme, les prévisions d'effectif prévoient une augmentation de l'effectif étudiant non international (entre +1,7% et +7,2% annualisé)¹⁶.

La part de l'effectif étudiant international de l'UQAR est en dessous de la moyenne des autres établissements du réseau de l'UQ qui se situe à 16,1%. Elle est inférieure à la moyenne pour l'ensemble des universités québécoises (20,1%).

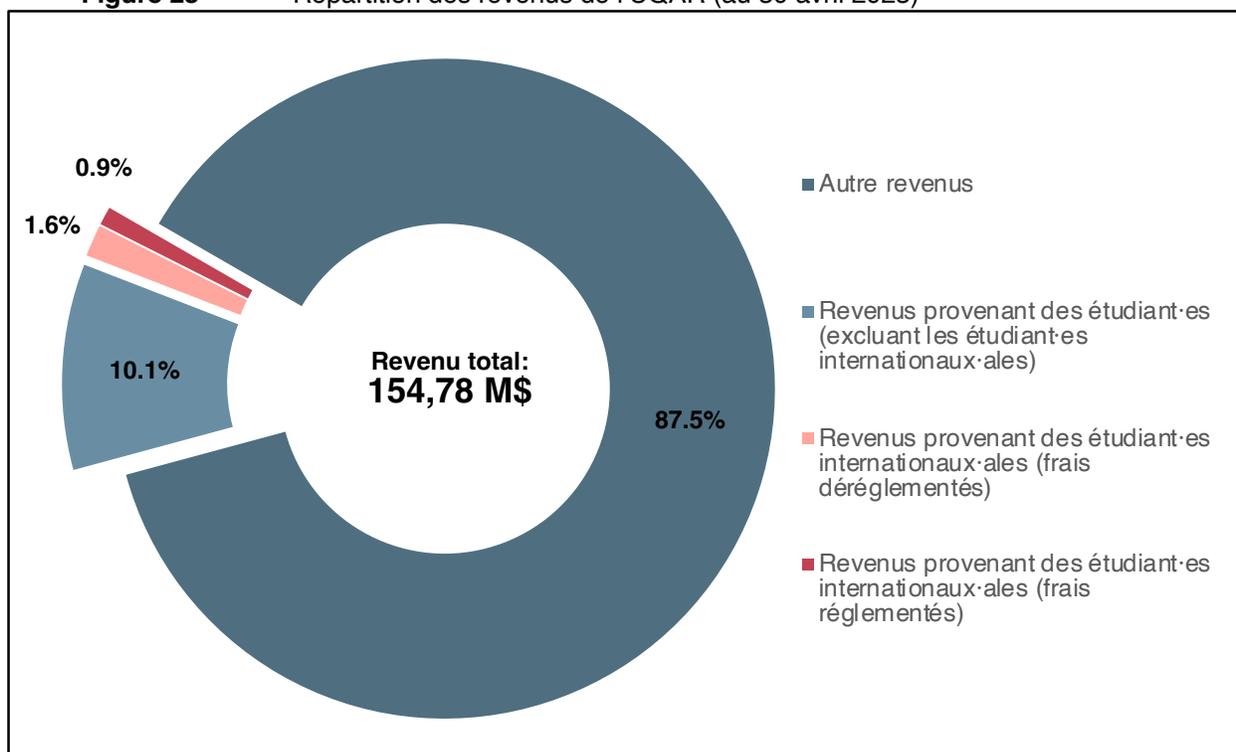
Vue l'augmentation anticipée de l'effectif étudiant non international, la probabilité de conséquences sur l'offre de programme suite à de nouvelles restrictions à l'admission d'étudiant·es internationaux·ales apparaît faible.

¹⁶ Groupe de recherche en économie publique appliquée (GREPA), *Prévision du financement universitaire et des effectifs étudiants au Québec à moyen terme*, Mai 2024 à la p 54.

Incidence financière

La figure 28 présente la répartition des revenus de l'UQAR pour l'année financière 2022-2023.

Figure 28 Répartition des revenus de l'UQAR (au 30 avril 2023)



Les revenus provenant de l'effectif étudiant international représentent 19,5 % de l'ensemble des revenus provenant des étudiant·es, ce qui est sous la moyenne des établissements du réseau de l'UQ (26,7%) et sous la moyenne des universités québécoises (28,1%).

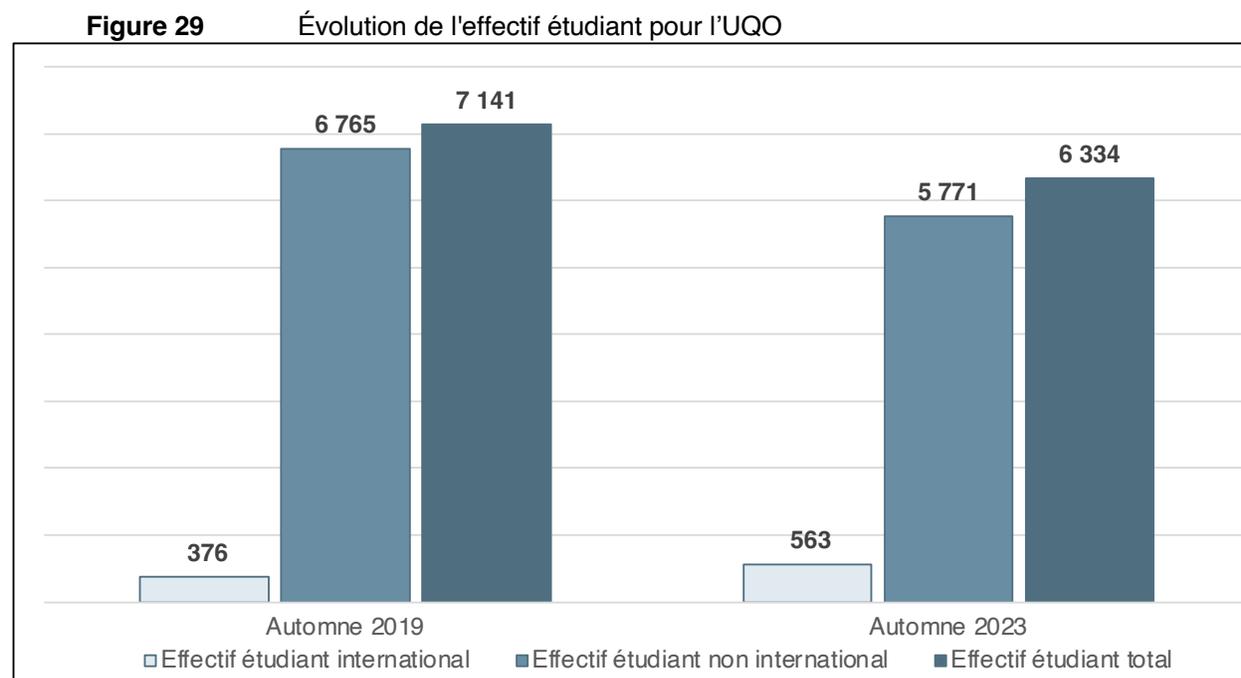
Ces revenus représentent 2,5% de l'ensemble des revenus de l'université, ce qui est en dessous de la moyenne des établissements du réseau de l'UQ (4,1%). Elle se situe dans le premier quartile des universités québécoises (moins de 2'6%).

Le risque de conséquence financière significative dans l'éventualité de nouvelles restrictions à l'admission d'étudiant·es internationaux·ales appert faible.

4.5 UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS (UQO)

Évolution de l'effectif étudiant

La figure 29 présente l'évolution de l'effectif étudiant entre l'automne 2019 et l'automne 2023 pour l'UQO.



La proportion des étudiant·es internationaux·ales a augmentée (variation relative de + 68,8%) au cours de la période analysée (+3,6%) et se situe à 8,9% pour l'automne 2023. L'effectif étudiant total a diminué (-807). L'effet de compensation est de 68,8%.

À moyen terme, les prévisions prévoient une diminution de l'effectif étudiant non international (entre -6,2% et +0,9% annualisé)¹⁷.

La part de l'effectif étudiant international de l'UQTR est en dessous de la moyenne des autres établissements du réseau de l'UQ qui se situe à 16,1%. Elle est inférieure à la moyenne pour l'ensemble des universités québécoises (20,1%).

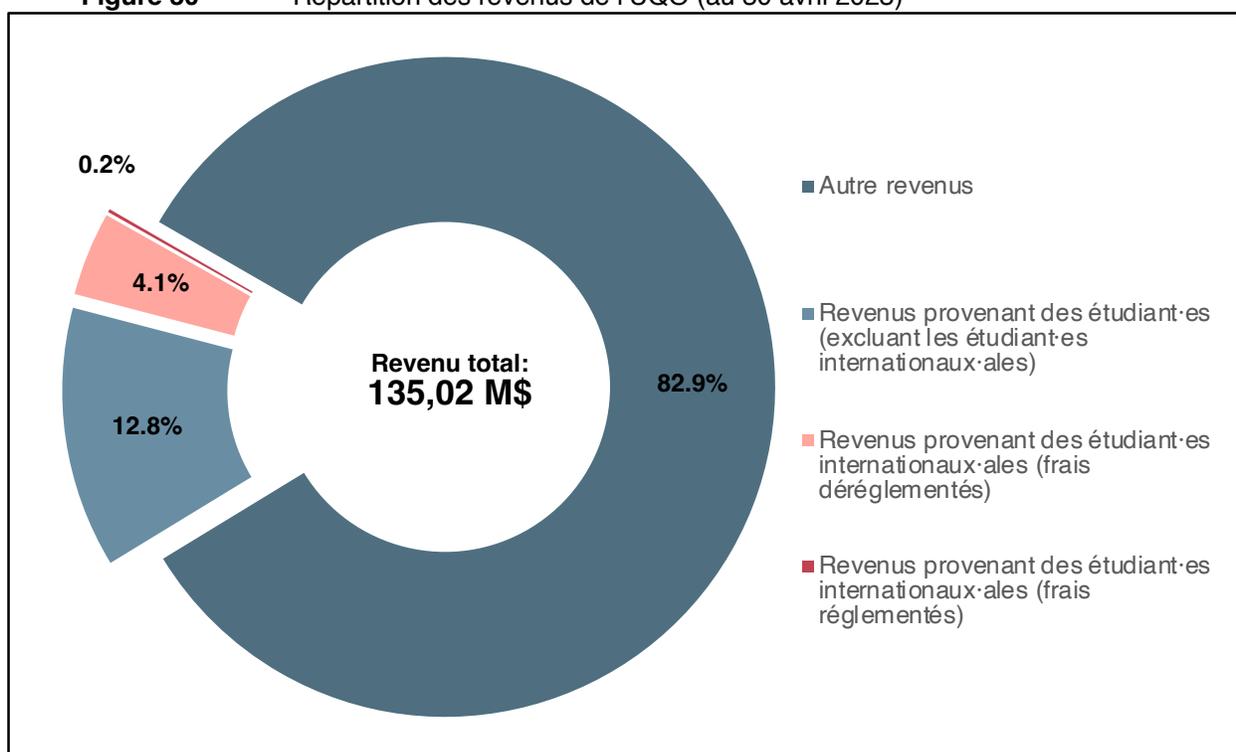
Vu la diminution anticipée de l'effectif étudiant non international, l'UQO gagne à bénéficier de l'effet de compensation pour maintenir une masse critique suffisante pour assurer la viabilité de son offre de programmes. Vue les prévisions d'évolution de l'effectif non international, le risque de conséquence de nouvelles restrictions à l'admission d'étudiant·es internationaux·ales sur l'offre de programme est modéré.

¹⁷ Groupe de recherche en économie publique appliquée (GREPA), *Prévision du financement universitaire et des effectifs étudiants au Québec à moyen terme*, Mai 2024 à la p 51.

Incidence financière

La figure 30 présente la répartition des revenus de l'UQO pour l'année financière 2022-2023.

Figure 30 Répartition des revenus de l'UQO (au 30 avril 2023)



Les revenus provenant de l'effectif étudiant international représentent 25 % de l'ensemble des revenus provenant des étudiant·es, ce qui est sous la moyenne des établissements du réseau de l'UQ (26,7%) et sous la moyenne des universités québécoises (28,1%).

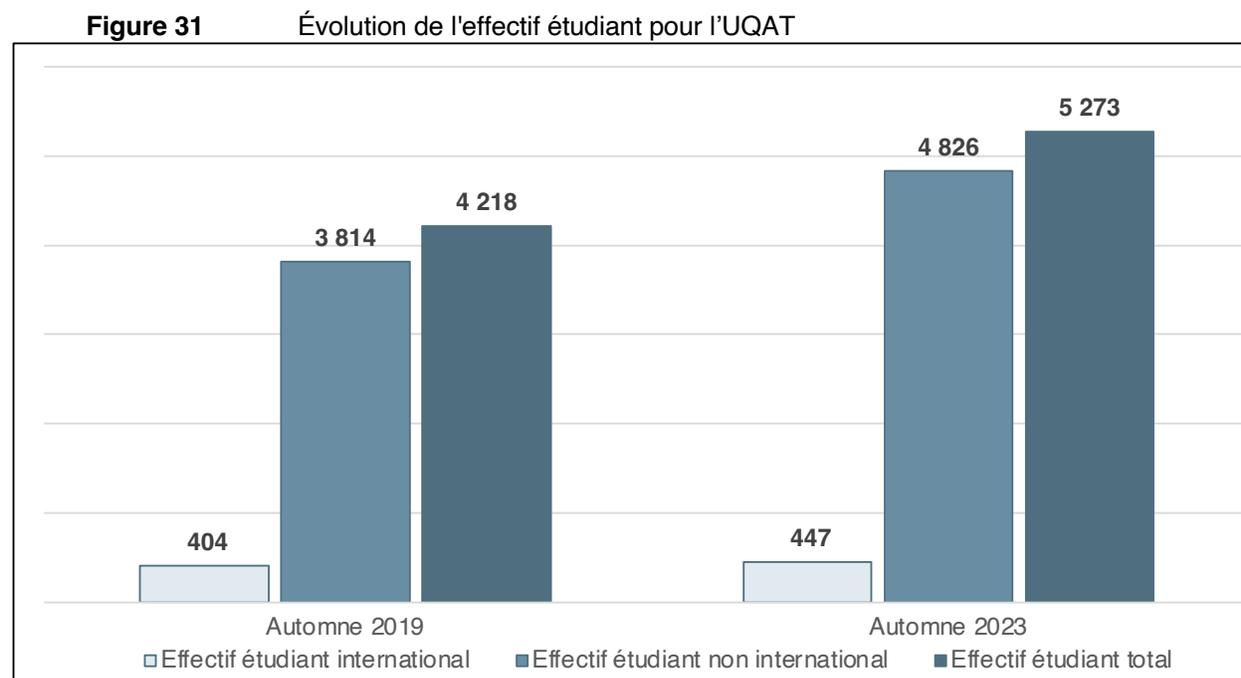
Ces revenus représentent 4,3% de l'ensemble des revenus de l'université, ce qui est au-dessus de la moyenne des établissements du réseau de l'UQ (4,1%). Elle se situe dans le deuxième quartile des universités québécoises (entre 2,6% et 4,6%).

Le risque de conséquence financière significative dans l'éventualité de nouvelles restrictions à l'admission d'étudiant·es internationaux·ales apparaît faible.

4.6 UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (UQAT)

Évolution de l'effectif étudiant

La figure 31 présente l'évolution de l'effectif étudiant entre l'automne 2019 et l'automne 2023 pour l'UQAT.



La proportion des étudiant·es internationaux·ales a diminuée (variation relative de -11,5%) au cours de la période analysée (-1,1%) et se situe à 8,5% pour l'automne 2023. L'effectif étudiant total a augmenté (+1 055). Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation de l'effectif étudiant non international (+1012).

À moyen terme, les prévisions d'effectif prévoient une augmentation de l'effectif étudiant non international (entre -0,9% et +3,4% annualisé)¹⁸.

La part de l'effectif étudiant international de l'UQAT est en dessous de la moyenne des autres établissements du réseau de l'UQ qui se situe à 16,1%. Elle est inférieure à la moyenne pour l'ensemble des universités québécoises (20,1%).

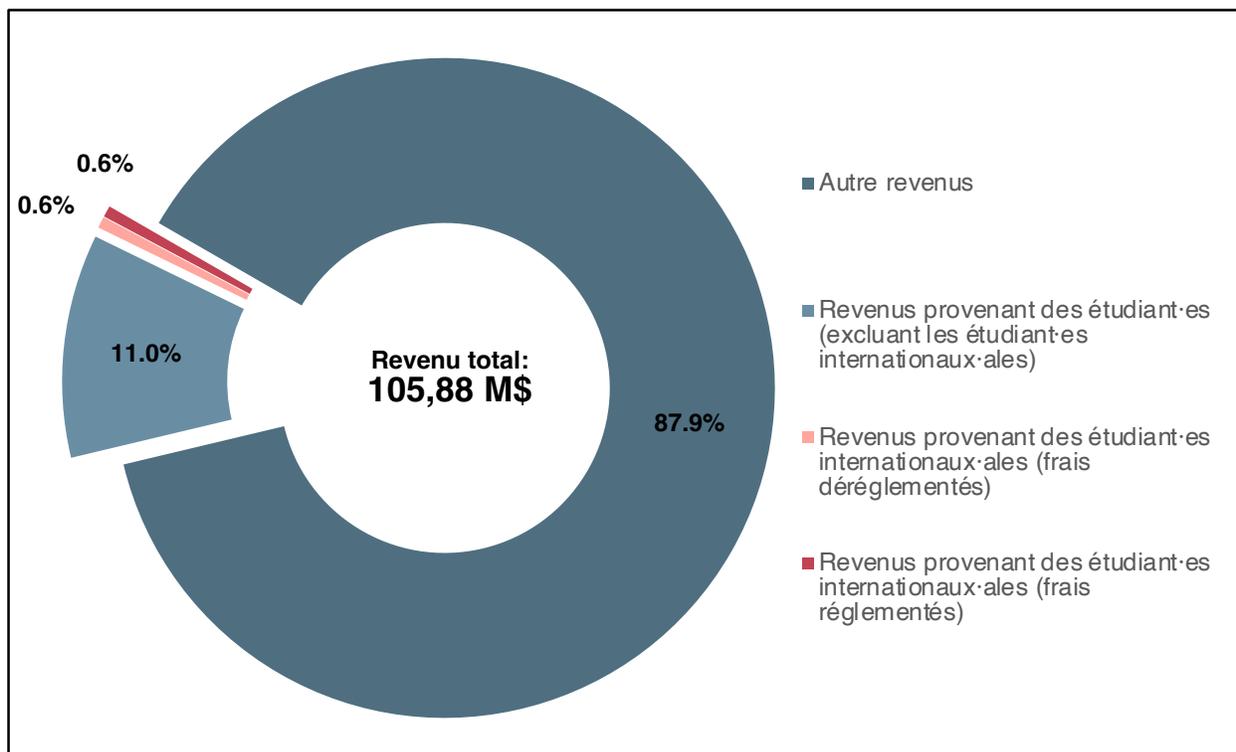
Vue l'augmentation anticipée de l'effectif étudiant non international, le risque de conséquences sur l'offre de programme à la suite de nouvelles restrictions à l'admission d'étudiant·es internationaux·ales est faible.

¹⁸ Groupe de recherche en économie publique appliquée (GREPA), *Prévision du financement universitaire et des effectifs étudiants au Québec à moyen terme*, Mai 2024 à la p 43.

Incidence financière

La figure 32 présente la répartition des revenus de l'UQAT pour l'année financière 2022-2023.

Figure 32 Répartition des revenus de l'UQAT (au 30 avril 2023)



Les revenus provenant de l'effectif étudiant international représentent 9,2 % de l'ensemble des revenus provenant des étudiant·es, ce qui est sous la moyenne des établissements du réseau de l'UQ (26,7%) et sous la moyenne des universités québécoises (28,1%).

Ces revenus représentent 1,1% de l'ensemble des revenus de l'université, ce qui est en dessous de la moyenne des établissements du réseau de l'UQ (4,1%) et se situent dans le premier quartile des universités québécoises (moins de 2,6%).

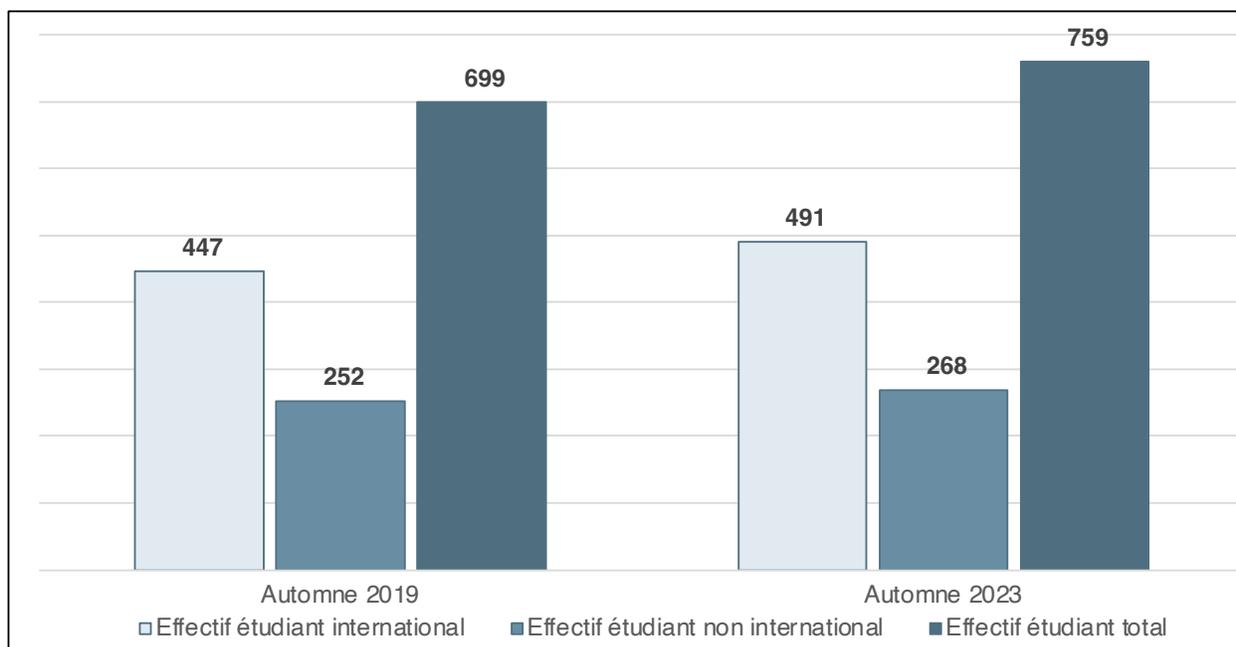
Le risque de conséquences financières significatives dans l'éventualité de nouvelles restrictions à l'admission d'étudiant·es internationaux·ales apparaît faible.

4.7 INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (INRS)

Évolution de l'effectif étudiant

La figure 33 présente l'évolution de l'effectif étudiant entre l'automne 2019 et l'automne 2023 pour l'INRS.

Figure 33 Évolution de l'effectif étudiant pour l'INRS



La proportion des étudiant·es internationaux·ales a augmentée (variation relative de +1,2%) au cours de la période analysée (+0,7%) et se situe à 64,7% pour l'automne 2023. L'effectif étudiant total a augmenté (+60). Cette augmentation de la proportion de la population internationale découle de l'augmentation de l'effectif étudiant international (+44) qui a surpassé l'augmentation de l'effectif étudiant non international (+16). Il n'y a pas d'effet de compensation.

À moyen terme, les prévisions d'effectif prévoient une augmentation des étudiant·es non internationaux·ales (entre +4,4% et +8,3% annualisé)¹⁹.

La part de l'effectif étudiant international de l'INRS est au-dessus de la moyenne des autres établissements du réseau de l'UQ (16,1%). Elle est supérieure à la moyenne pour l'ensemble des universités québécoises (20,1%).

L'augmentation anticipée de l'effectif étudiant non international réduit le risque de devoir bénéficier d'un effet de compensation pour maintenir une masse critique suffisante pour assurer

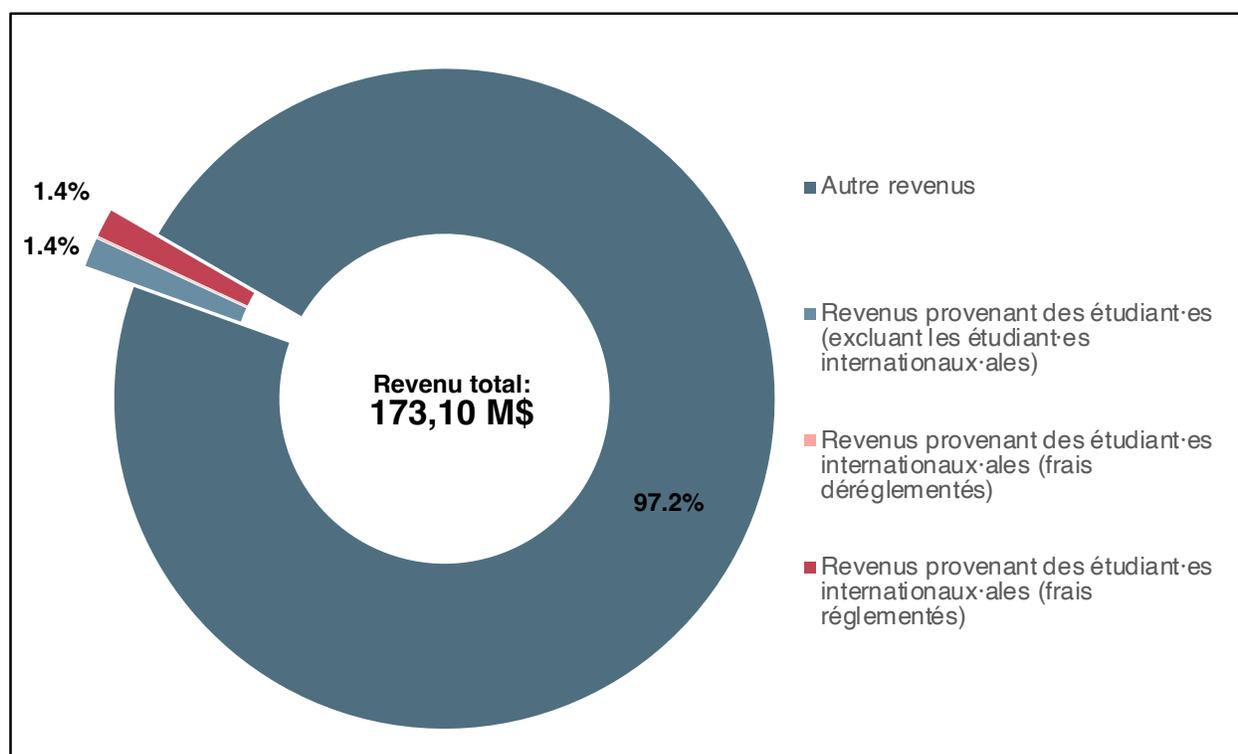
¹⁹ Groupe de recherche en économie publique appliquée (GREPA), *Prévision du financement universitaire et des effectifs étudiants au Québec à moyen terme*, Mai 2024 à la p 16.

la viabilité de l'offre de programmes de l'INRS. Cependant, la proportion importante de la population étudiante internationale dans l'effectif étudiant constitue un facteur de risque important. Vu le peu d'étudiant·es internationaux·ales que représente l'effectif étudiant de l'INRS sur l'ensemble de la population étudiante internationale, il est également particulièrement à risque dans l'éventualité d'un accroissement des restrictions à l'admission d'étudiant·es internationaux·ales qui ne protège pas spécifiquement sa capacité de recrutement. Le risque de conséquences significatives de nouvelles restrictions à l'admission d'étudiant·es internationaux·ales sur l'offre de programme de l'INRS appert élevé.

Incidence financière

La figure 34 présente la répartition des revenus de l'INRS pour l'année financière 2022-2023.

Figure 34 Répartition des revenus de l'INRS (au 30 avril 2023)



Les revenus provenant de l'effectif étudiant international représentent 50,5 % de l'ensemble des revenus provenant des étudiant·es, ce qui est au-dessus de la moyenne des établissements du réseau de l'UQ (26,7%) et au-dessus de la moyenne des universités québécoises (28,1%).

Ces revenus représentent 1,4% de l'ensemble des revenus de l'université, ce qui est en dessous de la moyenne des établissements du réseau de l'UQ (4,1%). Elle se situe dans le premier quartile des universités québécoises (moins de 2,6%).

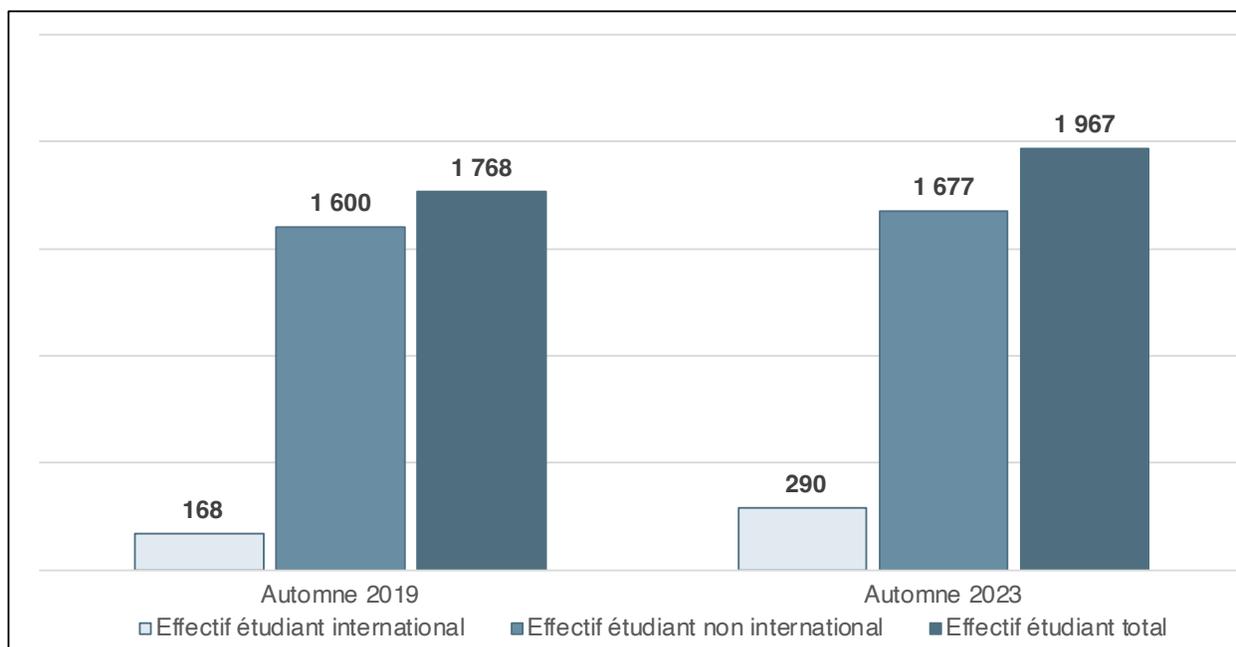
Le risque de conséquences financières significatives dans l'éventualité de nouvelles restrictions à l'admission d'étudiant·es internationaux·ales appert faible.

4.8 ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE (ENAP)

Évolution de l'effectif étudiant

La figure 35 présente l'évolution de l'effectif étudiant entre l'automne 2019 et l'automne 2023 pour l'ENAP.

Figure 35 Évolution de l'effectif étudiant pour l'ENAP



La proportion des étudiant·es internationaux·ales a augmentée (variation relative de + 55,2%) au cours de la période analysée (+5,2%) et se situe à 14,7% pour l'automne 2023. L'effectif étudiant total a augmenté (+199). Cette augmentation de la proportion de la population internationale découle de l'augmentation de l'effectif étudiant international (+122) qui a surpassé l'augmentation de l'effectif étudiant non international (+77). Il n'y a pas d'effet de compensation.

À moyen terme, les prévisions d'effectif prévoient une augmentation de l'effectif étudiant non international (entre +1,1% et +4,6% annualisé)²⁰.

La proportion de l'effectif étudiant international de l'ENAP est en dessous de la moyenne des autres établissements du réseau de l'UQ (16,1%). Elle est inférieure à la moyenne pour l'ensemble des universités québécoises (20,1%).

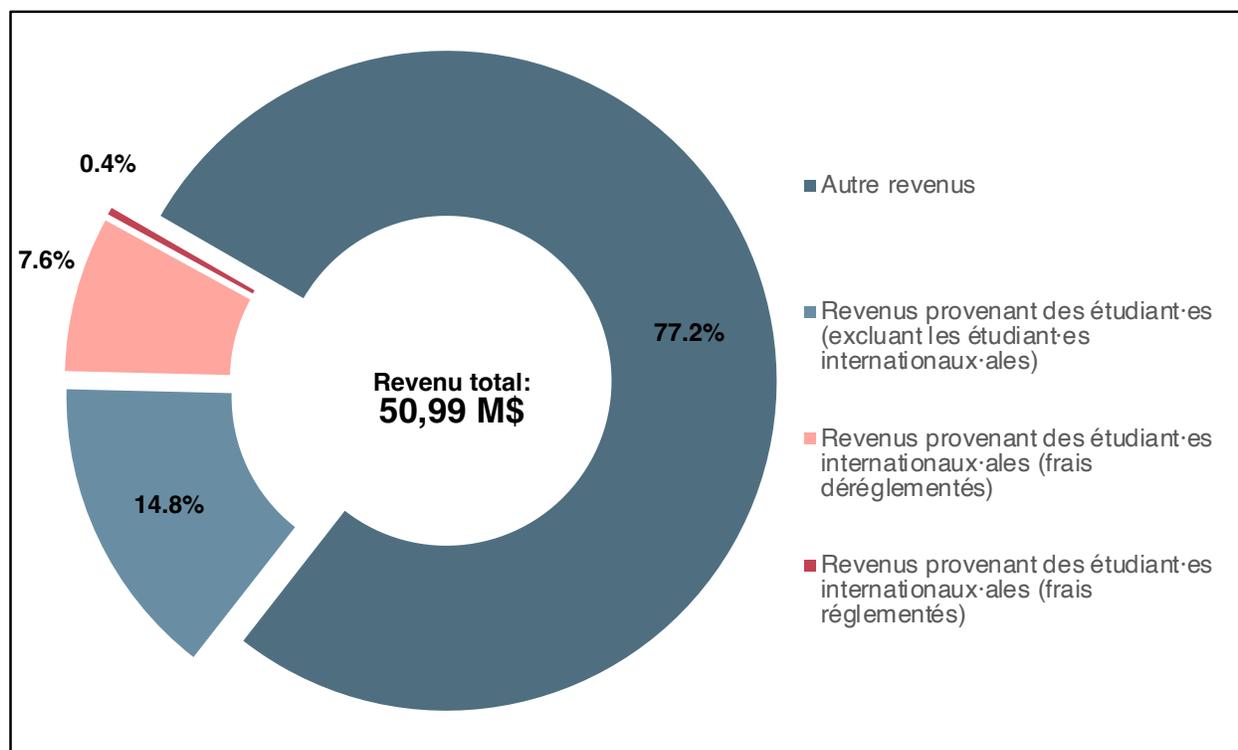
²⁰ Groupe de recherche en économie publique appliquée (GREPA), *Prévision du financement universitaire et des effectifs étudiants au Québec à moyen terme*, Mai 2024 à la p 11.

Vue l'augmentation anticipée de l'effectif étudiant non international, le risque de conséquence sur l'offre de programme de nouvelles restrictions à l'admission d'étudiant·es internationaux·ales est faible.

Incidence financière

La figure 36 présente la répartition des revenus de l'ENAP pour l'année financière 2022-2023.

Figure 36 Répartition des revenus de l'ENAP (au 30 avril 2023)



Les revenus provenant de l'effectif étudiant international représentent 34,9 % de l'ensemble des revenus provenant des étudiant·es, ce qui est au-dessus de la moyenne des établissements du réseau de l'UQ (26,7%) et au-dessus de la moyenne des universités québécoises (28,1%).

Ces revenus représentent 8,0% de l'ensemble des revenus de l'université, ce qui est au-dessus de la moyenne des établissements du réseau de l'UQ (4,1%). Elle se situe dans le quatrième quartile des universités québécoises (plus de 7,5%).

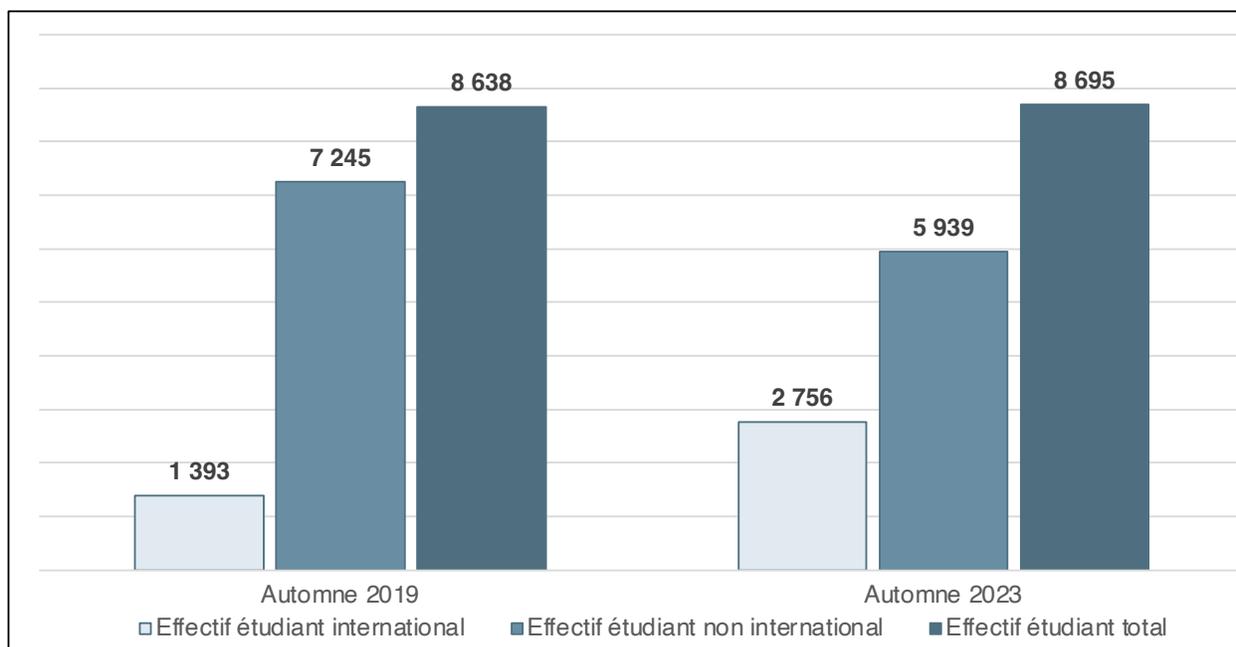
Puisqu'une part importante des revenus analysés sont déjà soumis à une redistribution à la suite de la réforme de la *Politique de financement des universités*, une partie du risque pour les revenus de l'ENAP est déjà matérialisé. Cependant, il demeure que les revenus provenant de la population étudiante (et par extension la population étudiante internationale) contribuent grandement à l'ensemble des revenus de l'ENAP. Dans le contexte, le risque de conséquence financière significative dans l'éventualité de nouvelles restrictions à l'admission d'étudiant·es internationaux·ales apparaît modéré.

4.9 ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE (ÉTS)

Évolution de l'effectif étudiant

La figure 37 présente l'évolution de l'effectif étudiant entre l'automne 2019 et l'automne 2023 pour l'ÉTS.

Figure 37 Évolution de l'effectif étudiant pour l'ÉTS



La proportion des étudiant·es internationaux·ales a grandement augmentée (variation relative de + 96,5%) au cours de la période analysée (+15,6%) et se situe à 31,7% pour l'automne 2023. L'effectif étudiant total a augmenté (+57). Cette hausse s'explique entièrement par un effet de compensation de 104%.

À moyen terme, les prévisions d'effectif prévoient une diminution de l'effectif étudiant non international (entre -15,4% et +7,6% annualisé)²¹.

La part de l'effectif étudiant international de l'ÉTS est au-dessus de la moyenne des autres établissements du réseau de l'UQ (16,1%). Elle est supérieure à la moyenne pour l'ensemble des universités québécoises (20,1%).

Vu la diminution anticipée de l'effectif étudiant non international, l'ÉTS gagne à bénéficier de l'effet de compensation pour maintenir une masse critique suffisante pour assurer la viabilité de son offre de programmes. Qui plus est, la proportion importante de la population étudiante

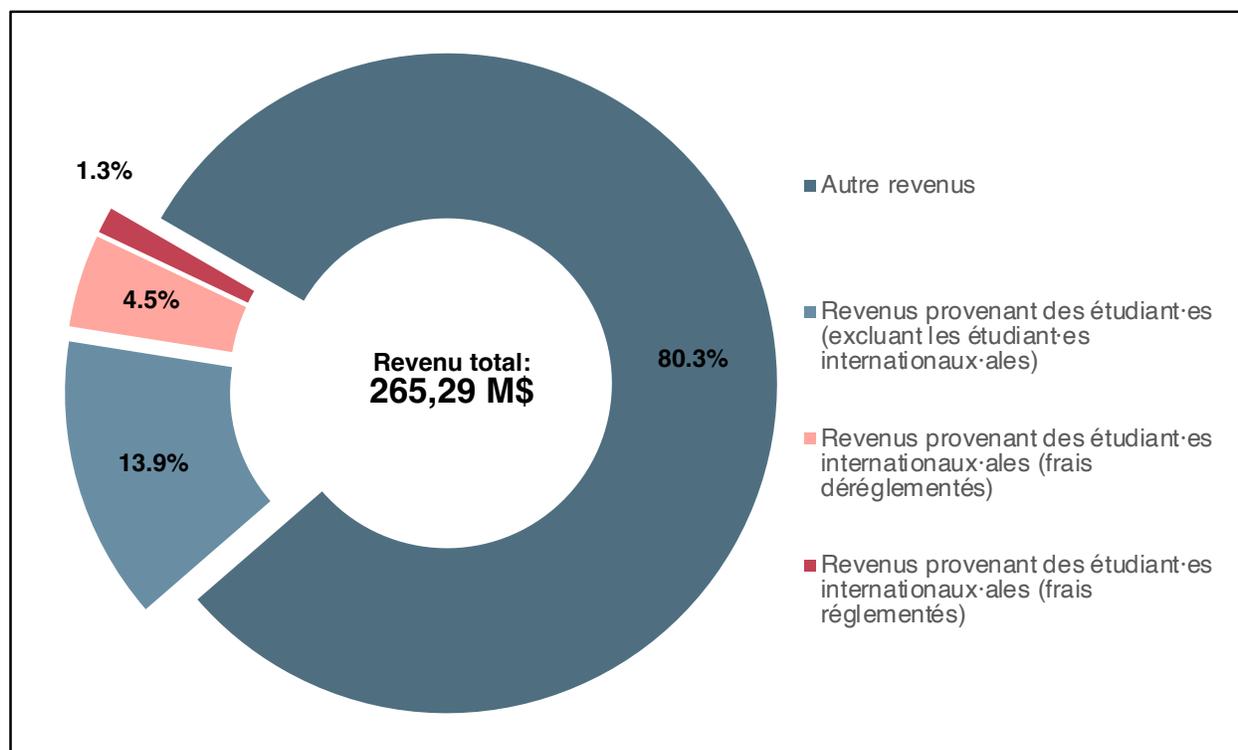
²¹ Groupe de recherche en économie publique appliquée (GREPA), *Prévision du financement universitaire et des effectifs étudiants au Québec à moyen terme*, Mai 2024 à la p 14.

internationale dans l'effectif étudiant constitue également un facteur de risque à considérer. Le risque de conséquences de nouvelles restrictions à l'admission d'étudiant·es internationaux·ales sur l'offre de programme est élevé.

Incidence financière

La figure 38 présente la répartition des revenus de l'ÉTS pour l'année financière 2022-2023.

Figure 38 Répartition des revenus de l'ÉTS (au 30 avril 2023)



Les revenus provenant de l'effectif étudiant international représentent 29,6 % de l'ensemble des revenus provenant des étudiant·es, ce qui est supérieur à la moyenne des établissements du réseau de l'UQ (26,7%) et supérieure à la moyenne des universités québécoises (28,1%).

Ces revenus représentent 5,8% de l'ensemble des revenus de l'université, ce qui est supérieur à la moyenne des établissements du réseau de l'UQ (4,1%). Elle se situe dans le troisième quartile des universités québécoises (entre 4,7% et 7,5%).

Puisqu'une part importante des revenus analysés sont déjà soumis à une redistribution à la suite de la réforme de la *Politique de financement des universités*, une partie du risque pour les revenus de l'ÉTS est déjà matérialisé. Cependant, il demeure que les revenus provenant de la population étudiante (et par extension la population étudiante internationale) contribuent grandement à l'ensemble des revenus de l'ENAP. Dans le contexte, le risque de conséquence financière significative dans l'éventualité de nouvelles restrictions à l'admission d'étudiant·es internationaux·ales appert modéré.

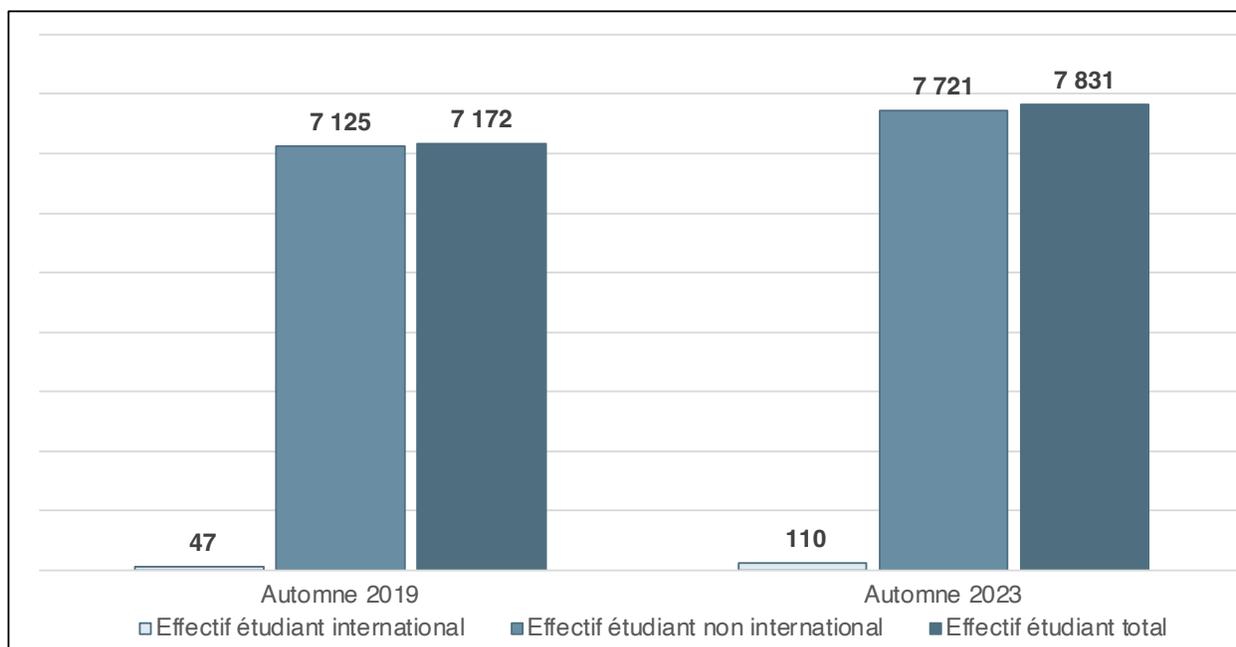
Cependant, il convient de noter que vue l'importance de la population étudiante internationale dans l'effectif étudiant, une diminution drastique de l'admission des étudiant·es internationaux·ales pourraient avoir des effets en cascade difficile à anticiper.

4.10 UNIVERSITÉ TÉLUQ

Évolution de l'effectif étudiant

La figure 39 présente l'évolution de l'effectif étudiant entre l'automne 2019 et l'automne 2023 pour l'Université TÉLUQ.

Figure 39 Évolution de l'effectif étudiant pour l'Université TÉLUQ



La proportion des étudiant·es internationaux·ales a augmentée (variation relative de +114,3%) au cours de la période analysée (+0,7%) et se situe à 1,4% pour l'automne 2023. L'effectif étudiant total a augmenté (+659). Cette augmentation de la proportion de la population internationale découle de l'augmentation relative de l'effectif étudiant international (+63) qui a surpassé l'augmentation relative de l'effectif étudiant non international (+596). Il n'y a pas d'effet de compensation.

À moyen terme, les prévisions prévoient une diminution de l'effectif étudiant non international (entre -13,8% et +5,6% annualisé)²².

La part de l'effectif étudiant international de l'Université TÉLUQ est en dessous de la moyenne des autres établissements du réseau de l'UQ (16,1%). Elle est inférieure à la moyenne pour l'ensemble des universités québécoises (20,1%).

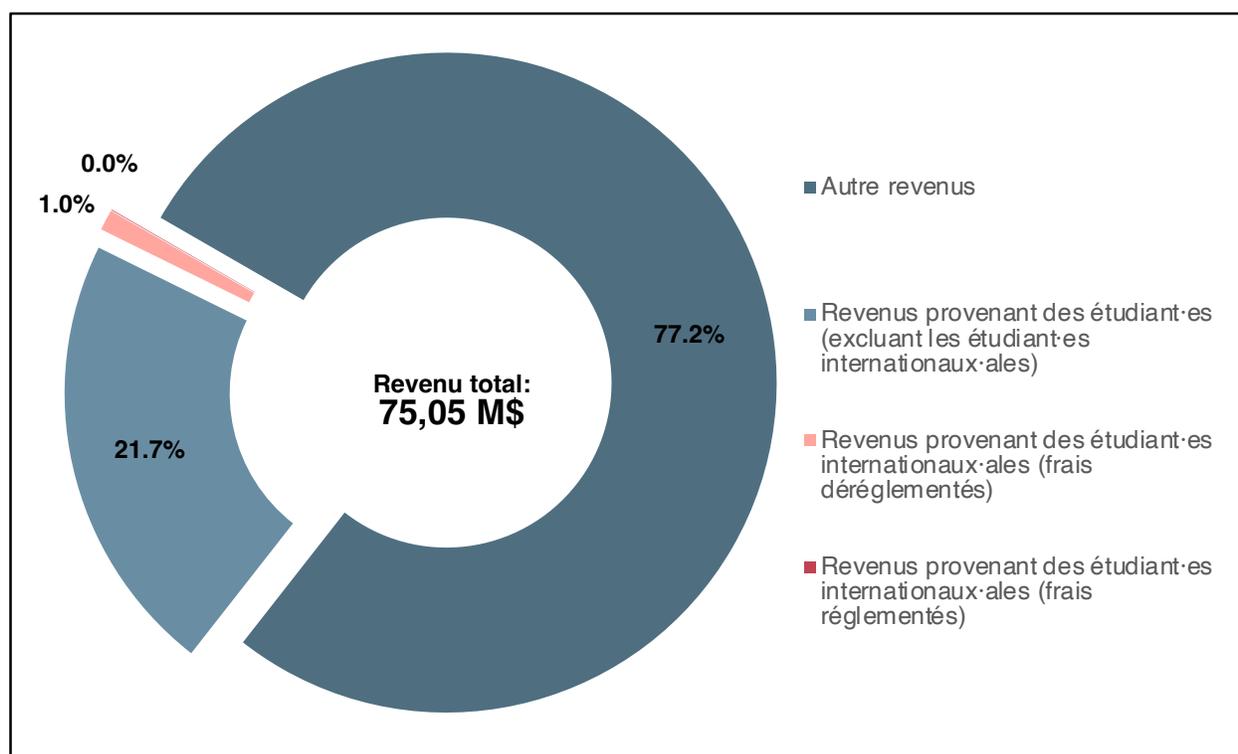
²² Groupe de recherche en économie publique appliquée (GREPA), *Prévision du financement universitaire et des effectifs étudiants au Québec à moyen terme*, Mai 2024 à la p 60.

La population étudiante internationale joue actuellement un rôle négligeable dans le maintien de l'effectif étudiant permettant de maintenir une masse critique suffisante pour assurer la viabilité des programmes de l'Université TÉLUQ. Cependant, la diminution anticipée de son effectif étudiant non international pourrait avoir une incidence théoriquement négative sur sa capacité à maintenir son offre de programme qui pourrait bénéficier de pouvoir profiter d'un effet de compensation. En tenant compte de l'ensemble des facteurs, le risque de conséquence de nouvelles restrictions à l'admission d'étudiant·es internationaux·ales sur l'offre de programme de l'Université TÉLUQ appert faible.

Incidence financière

La figure 40 présente la répartition des revenus de l'Université TÉLUQ pour l'année financière 2022-2023.

Figure 40 Répartition des revenus de l'Université TÉLUQ (au 30 avril 2023)



Les revenus provenant de l'effectif étudiant international représentent 4,6 % de l'ensemble des revenus provenant des étudiant·es, ce qui est sous la moyenne des établissements du réseau de l'UQ (26,7%) et sous la moyenne des universités québécoises (28,1%).

Ces revenus représentent 1,0% de l'ensemble des revenus de l'université, ce qui est en dessous de la moyenne des établissements du réseau de l'UQ (4,1%). Elle se situe dans le premier quartile des universités québécoises (moins de 2,6%).

Le risque de conséquences financières significatives dans l'éventualité de nouvelles restrictions à l'admission d'étudiant·es internationaux·ales appert faible.

Conclusion

La présente note s'est intéressée à la population étudiante internationale des universités québécoises sous deux angles. D'une part le volet « effectif » et d'autre part le volet « financier ». Or, il convient cependant de rappeler qu'on ne saurait réduire la contribution de cette population à ces seuls aspects. En effet, les contributions des étudiant·es internationaux·ales à la société québécoise sont nombreuses et variées. L'exercice d'analyse quantitative présenté ici ne devrait pas occulter l'importance du rôle qu'ils et elles jouent pour les réduire à leur seule contribution financière.

Rappelons que l'objectif de la présente note se limite à tracer un portrait quantitatif de la situation à l'échelle provinciale et pour chacune des universités.

L'analyse met en lumière deux facteurs. D'une part, au niveau structurel, la population étudiante internationale semble généralement produire un effet de compensation pour les baisses d'effectif étudiant non international qui permet de réduire les fluctuations d'effectif en fonction de facteur structurel (démographie et chômage). D'autre part, la population étudiante internationale joue un rôle important dans le financement des universités québécoises.

La répartition des effets stabilisateurs de la population étudiante internationale sur l'effectif étudiant des universités ne correspond pas à la répartition de la population étudiante internationale qui soutient davantage financièrement les universités québécoises.

En effet, ce sont les universités anglophones, principalement McGill et Concordia, qui attirent la population étudiante internationale qui soutient le plus financièrement le réseau des universités québécoises, mais ce sont principalement les établissements du réseau de l'UQ qui bénéficient de la population étudiante internationale afin de compenser les fluctuations structurelles d'effectif.

L'analyse suggère que l'Université Concordia, l'École de technologie supérieure, l'Institut national de recherche scientifique, l'Université McGill, Polytechnique Montréal, l'Université de Montréal, l'UQAC, l'UQAM, l'UQO et l'UQTR risqueraient de devoir réduire leur offre de programme suite à de nouvelles restrictions à l'admission des étudiant·es internationaux·ales, ce qui entrainerait du même coup une baisse de l'offre de programmes d'étude pour l'ensemble de la population québécoise.

Vu la volonté annoncée du gouvernement du Québec d'encadrer davantage le Programme des étudiants étrangers, normalement en vue de pallier l'imposition de quota de la part du gouvernement fédéral, la présente analyse mène à deux recommandations :

- En premier lieu, protéger un plancher de recrutement d'étudiant·es internationaux·ales dans les universités québécoises.
- En deuxième, pour la part des quotas d'étudiant·es internationaux·ales qui ne serait pas réservé exclusivement aux universités, exclure la possibilité d'imposer un encadrement en fonction de l'établissement ou du programme en ce qui concerne les personnes aspirantes aux études universitaires.

Annexe 1 : Table des données brutes

		Effectif étudiant				État des produits pour l'année financière 2023 (Somme de tous les fonds)			
		International		Autres		Montants forfaitaires réglementés	Droit de scolarité déréglementés	Autres produits provenant des étudiant-es	Total des produits
		Automne 2019	Automne 2023	Automne 2019	Automne 2023				
Universités	Bishop's	615	590	2 259	2 331	339,8 k\$	7 475,0 k\$	14 525,9 k\$	91 366,3 k\$
	Concordia	7 570	8 727	31 591	29 542	5 973,2 k\$	114 936,9 k\$	139 888,2 k\$	746 337,2 k\$
	ENAP	168	290	1 600	1 677	179,7 k\$	3 875,9 k\$	7 561,6 k\$	50 988,2 k\$
	ETS	1 393	2 756	7 245	5 939	3 386,6 k\$	12 069,9 k\$	36 826,1 k\$	265 285,5 k\$
	HEC	2 141	2 241	12 086	11 422	216,3 k\$	10 596,6 k\$	53 755,3 k\$	219 931,2 k\$
	INRS	447	491	252	268	2 384,9 k\$	86,4 k\$	2 424,9 k\$	173 100,0 k\$
	Laval	4 040	5 329	38 630	40 985	6 278,6 k\$	29 649,4 k\$	154 435,3 k\$	1 195 998,7 k\$
	McGill	11 447	10 943	25 879	26 244	16 445,9 k\$	160 699,5 k\$	214 902,7 k\$	1 731 866,9 k\$
	Poly	2 428	2 716	5 904	7 039	9 527,3 k\$	14 505,0 k\$	28 703,9 k\$	316 422,2 k\$
	U de S	1 866	2 208	22 821	22 824	4 543,48 k\$	4 880,21 k\$	85 403,8 k\$	94 827,48 k\$
	TELUQ	47	110	7 125	7 721	24,41 k\$	758,24 k\$	16 299,3 k\$	17 081,91 k\$
	U de M	5 233	6 612	40 816	37 566	4 280,64 k\$	38 403,71 k\$	160 548,7 k\$	203 233,02 k\$
	UQAC	1 357	3 413	5 275	4 356	143,64 k\$	9 849,81 k\$	15 851,7 k\$	25 845,16 k\$
	UQAM	3 861	4 429	35 457	29 775	4 065,30 k\$	17 796,12 k\$	92 702,5 k\$	114 563,88 k\$
	UQAR	462	628	6 131	5 874	1 387,26 k\$	2 406,00 k\$	15 612,6 k\$	19 405,91 k\$
	UQAT	404	447	3 814	4 826	584,83 k\$	589,21 k\$	11 593,5 k\$	12 767,50 k\$
	UQO	376	563	6 765	5 771	207,07 k\$	5 554,65 k\$	17 259,7 k\$	23 021,43 k\$
UQTR	1 170	2 046	12 939	12 741	1 778,65 k\$	19 430,63 k\$	38 526,8 k\$	59 736,03 k\$	
Total :		45 025	54 539	266 589	256 901	61 747,58 k\$	453 563,15 k\$	1 106 822,4 k\$	8 470 107,9 k\$



Depuis 1991, la FQPPU est l'instance de concertation et de représentation du corps professoral québécois.

Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU)
19, rue Le Royer Ouest #400, Montréal (Québec) H2Y 1W4
www.fqppu.org